



LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

# l'Humanité

**CRISE ÉNERGÉTIQUE**

## Les dessous de l'accord France- Allemagne

Le marché passé avec Berlin prévoit l'achat  
d'électricité produite outre-Rhin grâce au  
charbon. Au détriment du climat. P. 2

# NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES CHÔMEURS

Le gouvernement entend moduler le montant et la période d'indemnisation des privés d'emploi  
selon la conjoncture économique. Un projet destructeur pour les droits sociaux. P. 10





# Un accord Paris-Berlin sur le dos du climat

**ÉNERGIE** Aux termes de l'engagement entre Emmanuel Macron et l'Allemagne, la France doit fournir du gaz à son voisin en échange d'électricité, l'Hexagone pouvant se trouver dans l'incapacité de répondre à la demande cet hiver, en raison de son sous-investissement nucléaire. Le chancelier Scholz annonce, lui, la réouverture de 27 centrales au charbon très polluantes.

**F**ace à la crise énergétique Emmanuel Macron a annoncé la conclusion d'un accord avec son homologue Olaf Scholz. D'un côté, Paris s'engage à livrer du gaz à l'Allemagne, qui risque d'en manquer cruellement cet hiver, quand, de l'autre, Berlin s'engage à fournir l'électricité qui pourrait venir à manquer à la France « dans des situations de pics de consommation ». L'affaire est présentée par le président de la République française comme un moyen d'actionner une « solidarité européenne » face à des risques de pénurie d'énergie cet hiver. Un problème qui se fait d'autant plus lancinant que la compagnie russe Gazprom vient de prolonger sa décision de fermer le robinet du gaz qui arrive outre-Rhin par le biais du gazoduc Nord Stream 1.

Le risque de manque d'énergie, accompagné de potentiels « black-out » – la suspension de fourniture de gaz et d'électricité pour des régions entières –, se pose des deux côtés du Rhin. Pour des raisons qui tiennent à chaque fois à des politiques publiques défailtantes parce que soumises au marché libre de l'énergie, promu de longue date à Paris, Berlin et à Bruxelles. Pour la France, les difficultés tiennent à un sous-investissement dans sa filière nucléaire. Nombre de ses centrales atomiques ont été mises à l'arrêt ces dernières semaines pour cause de réparations et autres problèmes de maintenance. Le deal macronien s'en accommode, tout en cherchant à s'assurer que la France pourra importer de l'électricité allemande comme elle a commencé de le faire, mais vraisemblablement en bien plus grande quantité pour affronter toutes les rigueurs de l'hiver.

La France s'apprête ainsi à dépendre encore plus de l'électricité produite outre-Rhin à partir du charbon et du lignite, la principale composante (près de 28 % du mix électrique allemand, l'an dernier). L'opération devrait s'avérer d'autant plus calamiteuse pour le climat et les rejets de carbone du couple franco-allemand sur le continent que Berlin vient de décider de rouvrir, d'ici cet automne, quelque 27 centrales utilisant de la houille ou du lignite, le combustible fossile de loin le plus émetteur de CO<sub>2</sub>.

Pour l'Allemagne, il s'agit de gérer un autre type d'erreur fondamentale en matière de gestion de l'énergie :

**Les conséquences du marché libre promu de longue date à Paris, Berlin et Bruxelles.**

## ANALYSE





celle qui l'a conduite à se placer dans une énorme dépendance au gaz russe (plus de 56 % de sa consommation avant la guerre de Poutine en Ukraine). Les autorités berlinoises successives ont ainsi fait du gaz naturel, réputé moins polluant, un moyen d'impulser la transition énergétique afin de le substituer peu à peu au... charbon.

La prolongation ou la remise en service de plusieurs centrales a déjà contribué à faire revenir ou à accélérer le rythme de ces excavatrices, insectes de métal géants qui mangent les couches de houille brune dans les mines à ciel ouvert de la région de Cologne ou de l'est du pays, au grand dam des habitants des villages engloutis et des agriculteurs expulsés de leurs terres. Leur retour a fait bondir de 40 % depuis janvier la production d'électricité ultracarbonée outre-Rhin. Le ministre de l'Économie et du Climat, le Vert Robert Habeck, éprouve les plus grandes peines à justifier ce tournant à 180 degrés alors que les écologistes n'ont cessé de dénoncer, à juste titre, durant la récente campagne des élections du Bundestag, il y a un an, les « dégâts du charbon sur le climat comme sur des forêts ravagées outre-Rhin par une recrudescence de pluies acides ».

Sur la défensive, Habeck fait valoir que la réouverture des centrales ultracarbonées est prévue jusqu'en mars 2024 et serait donc provisoire. Tout en clamant qu'il maintiendra

l'objectif affiché par le gouvernement tripartite du chancelier Scholz (SPD, Verts, libéraux) de sortie du charbon d'ici à 2030. Avec une crédibilité voisine de zéro puisque les besoins énergétiques d'un pays ultra-industrialisé comme l'Allemagne devraient rester très élevés. Et le passage effectif à des ressources moins carbonées pourrait s'avérer long et difficile.

#### **S'APPUYER SUR LES POTENTIELS D'EDF POUR PRODUIRE DAVANTAGE D'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE DÉCARBONÉE**

Berlin fait certes déjà figure de champion européen des installations éoliennes et solaires. Mais ces énergies intermittentes ne peuvent fonctionner qu'en s'assurant d'un relais potentiel permanent par des centrales thermiques classiques pilotables, en cas d'absence de vent ou de soleil. D'où la place déjà peu enviable de l'Allemagne comme l'une des principales souffleries de gaz à effet de serre du continent avant même la guerre en Ukraine. D'autant que, insurmontable contradiction avec les objectifs de réduction de CO<sub>2</sub>, la loi du marché, si chère à la coalition gouvernementale berlinoise, permet à l'opérateur privé le plus compétitif de l'emporter, en l'occurrence celui utilisant du charbon ou du lignite.

Emmanuel Macron et les autorités françaises successives, qui ont impulsé elles-mêmes la mise en place d'un grand

marché européen de l'électricité, subissent aujourd'hui tous les inconvénients de leur soumission à une organisation continentale largement inspirée du modèle allemand. Au point de devoir se gaver d'électricité ultracarbonée en provenance d'outre-Rhin, plutôt que d'en prendre l'exact contrepied. Car, Paris pourrait s'appuyer sur tous les potentiels d'une grande entreprise publique comme EDF pour produire davantage d'électricité nucléaire décarbonée. Par son intermédiaire, pourraient être mis en place des services de salut public pour combattre la précarité énergétique – un fléau pareillement connu en France et en Allemagne – et impulser en grand la transition énergétique, indispensable au combat contre le réchauffement climatique.

Le gouvernement Macron tourne ouvertement le dos à ces objectifs en restant fixé sur des réformes destinées in fine à démanteler l'entreprise publique. Au point qu'au nom de la bien mal nommée solidarité européenne, il ne lui vient même pas une remarque critique sur le dogmatisme antinucléaire qui conduit Berlin à refuser toujours de maintenir en service ses trois derniers réacteurs après la fin de l'année. Ce qui ne manquera pas d'être compensé par des livraisons françaises de gaz ou... une hausse du recours au charbon et au lignite. ■

**BRUNO ODENT**



Le 5 septembre, à Leipzig, en Allemagne. Manifestation contre l'augmentation des prix de l'énergie et du coût de la vie.  
CHRISTIAN MANG/REUTERS



## L'énergie, un bien commun

**La crise énergétique est là et ses effets se font déjà sentir** pour des millions de Françaises et de Français confrontés à la hausse des prix de l'essence, du gaz, de l'électricité et du fioul. Des travailleurs et travailleuses en arrivent même à envisager de quitter leur emploi, faute de pouvoir payer le gazole, devenu trop cher pour se rendre au travail quand on gagne à peine plus que le Smic.

Si de nombreux éléments conjoncturels expliquent l'explosion des prix de l'énergie, tels que la guerre en Ukraine, les faibles stocks de gaz, les travaux de maintenance sur les gazoducs du nord de l'Europe, l'arrêt de la moitié de nos centrales nucléaires en France ou encore l'été caniculaire en Espagne et la surconsommation des climatiseurs, la vérité est ailleurs.

**C'est la dérégulation et la libéralisation du secteur** de l'énergie qui nous conduisent à la catastrophe. Le marché européen de l'énergie, qui indexe le prix de l'électricité sur celui du gaz, ne fonctionne pas. Si le gouvernement français a pu parer à l'urgence avec le bouclier tarifaire, les effets de ce dernier ne se feront pas sentir sur la durée. Non seulement il a coûté 24 milliards d'euros au

total, dont 8 milliards à EDF, mais les traders continuent de spéculer, les grandes sociétés énergétiques d'engranger des bénéfices record, et les prix devraient repartir à la hausse cet hiver...

La sobriété prônée par le gouvernement pour éviter pénuries et black-out, même si elle est nécessaire, révèle en réalité une volonté de ne pas changer le système. Pourtant, il est urgent d'agir !

Il faut en finir avec le marché européen de l'énergie et appuyer nos voisins espagnols et portugais qui ont obtenu une dérogation de la Commission européenne. Il faut en finir avec ce racket organisé de l'Arenh (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), qui subventionne les acteurs alternatifs qui ne produisent rien mais accumulent les profits.

**Il est devenu vital de recréer un service public de l'énergie** organisé en monopole public, capable de développer un mix énergétique qui mêle le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien et le solaire pour réussir la transition écologique, d'acquérir une souveraineté énergétique, et de sortir 12 millions de nos concitoyens de la précarité énergétique. L'énergie est un bien commun, prenons-en soin ! ■



Lille (Nord), correspondance.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> septembre, 1 600 salariés sont placés en chômage partiel, deux jours par semaine. On sait également, depuis hier, qu'un four, sur un total de huit, sera définitivement éteint et que la production annuelle passera de 260 000 tonnes à 225 000 tonnes. Les annonces faites ce mardi en réunion de CSE extraordinaire dans la verrerie historique du groupe Arc, à Arques (Pas-de-Calais), sont qualifiées d'« extrêmement inquiétantes » par Patrice Bollengier, secrétaire (CFE-CGC) du CSE. À lui seul, le four D – celui dont les jours sont comptés – fait travailler 340 personnes. Plusieurs autres fours devraient être arrêtés d'ici la fin de l'année, pour anticiper des programmes de réparation déjà prévus. L'un d'eux devrait redémarrer courant janvier. Pour les autres, pas plus de précision. Un flou d'autant plus inquiétant qu'il faut trois semaines pour remettre en marche un tel équipement.

Aucune suppression de poste n'est pour le moment évoquée, mais il est sûr que, dans les prochains mois, les journées de chômage partiel, qui s'accompagnent d'une perte de 16 % du salaire net, ne se limiteront pas aux « fonctions support » (administratif, vente...), comme c'est le

cas pour le moment. La direction argue d'une baisse des commandes, qu'elle chiffre à 24 %, et d'une envolée des prix des matières premières et de l'énergie. Cinq des huit fours – ceux qui assurent les plus grosses productions – fonctionnent au gaz, les autres à l'électricité. « Le prix du gaz a été multiplié par quatre en un an », estime Guillaume Rabel-Suquet, directeur des ressources humaines, cité par France 3. « En 2021, nous dépensions 19 millions d'euros pour le gaz ; en 2022,

75 millions d'euros », ajoute-t-il. « Le premier semestre (2022 – NDLR) était le meilleur depuis sept ans. L'ambiance était presque à l'euphorie », rappelle pourtant Patrice Bollengier, pointant les ventes record alors enregistrées. Il va plus loin : « Je pense que la direction avait ce projet parmi d'autres dans ses cartons depuis un moment et qu'elle le sort sous prétexte de l'augmentation des prix de l'énergie. »

S'il reconnaît les difficultés conjoncturelles rencontrées par l'entreprise, Frédéric Specque, délégué syndical central CGT,

s'interroge sur un revirement complet de stratégie. La production de certains modèles de verres ou encore des hublots de machine à laver sera ainsi abandonnée, sans que ces quantités soient remplacées. « On abandonne du volume à la concurrence pour se focaliser sur des séries à plus forte valeur ajoutée », résume-t-il. « Même si le directeur général s'en défend, cela ressemble fort à un renoncement », ajoute l'élu du personnel, qui prédit une « spirale infernale descendante ». « On envoie un mauvais signal, celui qu'Arc réduit la voilure », conclut-il. ■■■

# Comme un bruit de verre brisé chez Arc

Chômage partiel, fermeture d'un four, diminution de la production... les mauvaises nouvelles se cumulent dans cette verrerie du Pas-de-Calais. La direction argue de la flambée de l'énergie.

## REPORTAGE

## « Le marché nous a envoyés dans le mur »

Face à la crise énergétique, Paris et Berlin s'engagent sur des mesures communes. Mais pour Marie-Claire Cailletaud, il est urgent de sortir le bien commun de l'énergie des logiques du marché.

**A**lors que l'Europe s'enfonce dans une crise énergétique profonde, la France plaide pour une « contribution européenne des opérateurs énergétiques » pour « financer les mesures nationales ciblées ». Paris et Berlin assurent, par ailleurs, qu'une solidarité sur les approvisionnements de gaz et d'électricité sera mise en place pour passer l'hiver.

### Quel regard portez-vous sur les annonces d'Emmanuel Macron ?

C'est du replâtrage. Cette crise n'est pas conjoncturelle mais structurelle, et une accumulation de mesurées ne la résoudra pas. Certaines initiatives sont nécessaires, comme celles qui permettent aux ménages de pouvoir payer leurs factures, mais un accord franco-allemand ne suffira pas. L'Allemagne est très dépendante du gaz. Dans l'urgence, elle va garder sous le coude ses deux centrales nucléaires et rouvrir des centrales à charbon. C'est un vrai problème en matière de bilan carbone. En réalité, il faut tout remettre à plat et questionner ce qui nous a envoyés dans le mur.

### Comment analysez-vous la crise que nous traversons ?

Il faut la regarder telle qu'elle est. Oui, il y a l'impact de la guerre en Ukraine avec l'arrêt de l'approvisionnement

en gaz russe. Et si, avant, l'Europe se fournissait par gazoduc via des contrats de long terme avec la Russie, la donne a changé. Les États-Unis sont aujourd'hui exportateurs de gaz naturel liquéfié (GNL) issu de la fracturation hydraulique. L'Europe est donc en passe de remplacer une dépendance au gaz russe par une dépendance au GNL états-unien, bien plus polluant. C'est un tournant géopolitique majeur. Pour autant, tout n'est pas lié à ce conflit. Cette crise était



MARIE-CLAIRE  
CAILLETAUD  
Co-responsible  
industrie à la CGT

prévisible. La CGT a toujours dit que le modèle de développement du marché énergétique allait nous conduire à une explosion des prix et à des black-out. Nous y sommes. La Commission européenne s'est acharnée à déréguler ce secteur. De prévisions de production établies en fonction des besoins, nous sommes passés à un modèle qui impose aux citoyens et aux entreprises de s'adapter à l'énergie disponible sur le marché. C'est aberrant. Aujourd'hui, y compris les tarifs réglementés fluctuent en fonction des prix du marché.

**En France, l'état du parc nucléaire pose question. La moitié des réacteurs sont aujourd'hui à l'arrêt.**

### Comment s'explique cette situation ?

Le parc nucléaire a été utilisé pour rapporter du cash. Réduction des durées de maintenance, report de certaines opérations, coupes dans les effectifs, recours accru à la sous-traitance :

nous avons perdu des compétences. L'exemple de l'EPR est révélateur. Nous ne savons plus construire une centrale nucléaire. Pour ce qui est de la corrosion, il semble que les choses soient en train d'être résolues, mais il faut des embauches, des formations ; les personnels doivent travailler dans de bonnes conditions pour pouvoir prolonger le parc et fournir l'électricité qui réponde aux besoins.

### Comment les industries qui consomment beaucoup s'approprient-elles à passer l'hiver ?

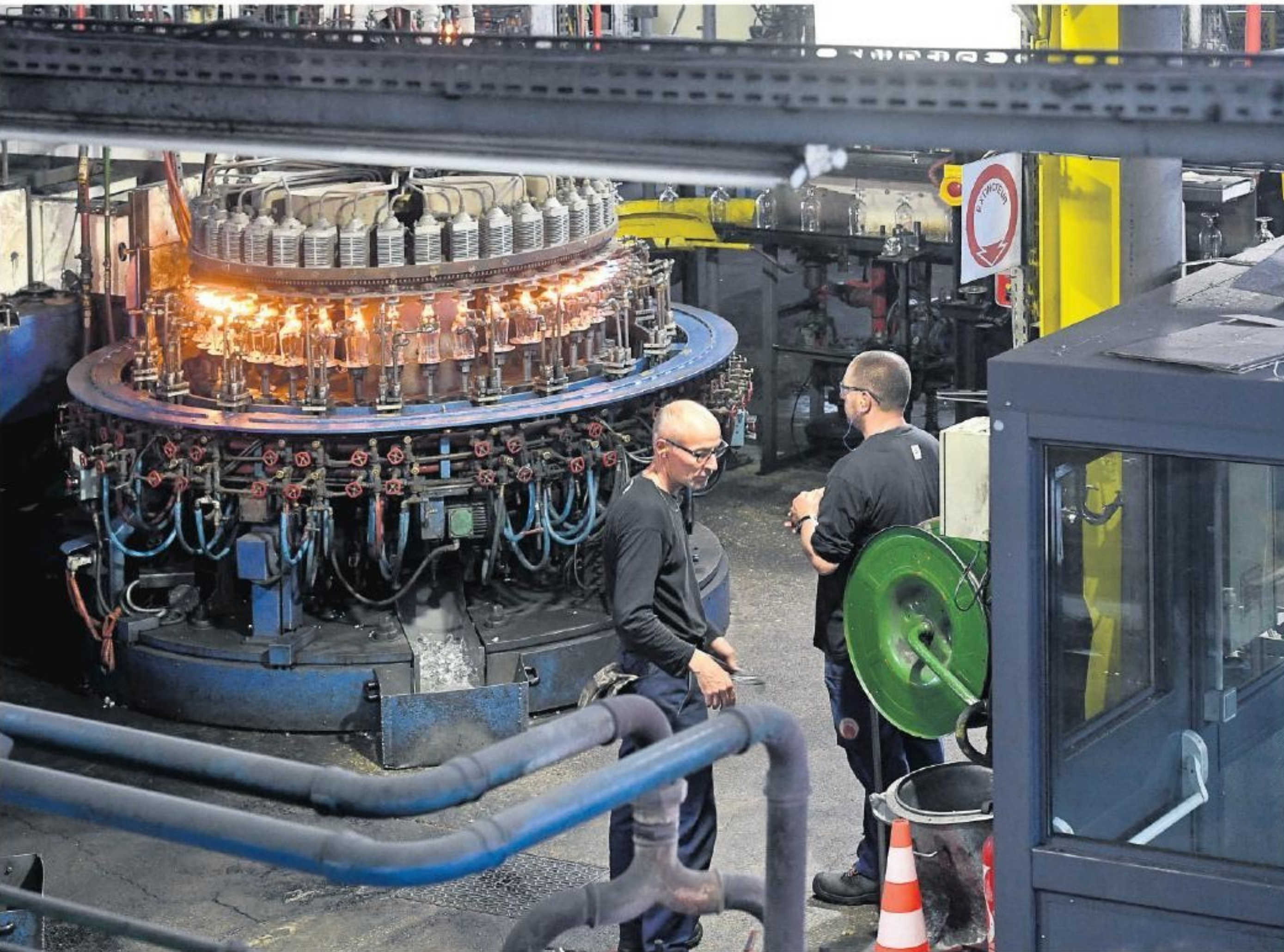
Plutôt que d'opter pour le rationnement ou voir des secteurs entiers mettre leurs salariés au chômage partiel, là encore, il faut regarder ce qu'il s'est passé pour comprendre ce que l'on peut faire. Entre les industries électro-intensives et EDF, il existait des contrats de long terme qui fonctionnaient très bien mais qui ont disparu lors de la libéralisation du secteur. Par la suite, le consortium Exeltium – qui rassemble les industriels et les fournisseurs d'énergie – a été mis en place avec pour objectif de refaire des contrats de long terme. Mais les industriels ont laissé tomber quand les prix du marché étaient bas.

### Quelles solutions faut-il mettre en œuvre pour sécuriser les activités industrielles et protéger les ménages ?

Avant tout, il faut sortir ce bien commun qu'est l'énergie des logiques de marché. En France, nous devons construire de nouveaux moyens de production avant d'en fermer, construire du stockage et embaucher, notamment dans la filière nucléaire. Il est urgent de stopper les projets de privatisation des barrages hydrauliques. En somme, construire une véritable politique de l'énergie. Pour ce qui est de la sobriété, des leviers d'action importants existent dans le secteur des transports ou du bâtiment. Enfin, commençons par exiger de ceux qui ont le plus de moyens et qui gaspillent qu'ils se serrent la ceinture. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MARION D'ALLARD





« Je pense que la direction avait ce projet parmi d'autres dans ses cartons depuis un moment et qu'elle le sort sous prétexte de l'augmentation des prix de l'énergie », précise Patrice Bollengier, secrétaire du CSE d'Arc. ANDRZ/ABACA

■ ■ ■ Après une longue période de diminution des effectifs qui a fait passer la verrerie de 11700 CDI en 2000 à 4600 aujourd'hui, le site d'Arques avait pour la première fois inversé la courbe en 2021. Modeste mais symbolique : 450 recrutements pour environ 250 départs annuels en retraite ou démissions. « Nous n'avions plus les compétences nécessaires », explique Frédéric Specque. Cette année, 500 embauches étaient prévues. Les quelque 413 déjà effectuées depuis janvier, selon les chiffres de la direction, ne devraient guère augmenter d'ici fin décembre. Les deux élus au CSE anticipent même un nombre important de démissions, notamment parmi les jeunes nouvellement embauchés, inquiets pour leur avenir chez Arc. Les 500 intérimaires, comme les sous-traitants, craignent également un grand coup de rabot.

Créée en 1825, la petite Verrerie Cristallerie d'Arques est devenue un groupe international qui compte trois autres sites de production, aux États-Unis, aux Émirats arabes unis et en Chine. Longtemps propriété de la famille Durand, elle a vu l'entrée au capital d'actionnaires extérieurs, dont l'américain PHP en 2016. L'actionnaire unique est désormais l'américain Dick Cashin. Parallèlement, les plans de refinancement, pouvant allier

fonds russes et argent public français, se multiplient. Le dernier en date, enclenché en 2020, comprend un prêt de 128 millions d'euros versés par l'État. Le conseil régional des Hauts-de-France a également apporté son écot. À l'époque, la sénatrice PCF du Pas-de-Calais Cathy Apourceau-Poly et son collègue député du Nord, Fabien Roussel proposaient même « un apport financier plus considérable de l'État », à 250 millions d'euros, « pour accélérer la modernisation de l'usine », mais en le conditionnant « à une entrée de l'État au capital de l'entreprise, pour la sécuriser ». Une proposition qu'ils rappellent au-

jourd'hui dans un communiqué, assortie d'une injonction au gouvernement de « sécuriser l'approvisionnement en gaz, à un prix régulé, et beaucoup plus bas qu'à l'heure actuelle ». ■

LUDOVIC FINEZ

**RDV À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ**  
Samedi à 13h30, au Forum social, débat énergie - pouvoir d'achat, avec Sébastien Mènesplier, Michel Lepetit, Fabien Roussel et Gabriel Attal.

## PISCINES Y A PLUS DE GAZ DANS L'EAU

En réaction à l'explosion des prix du gaz, une trentaine de piscines ont fermé leurs portes, ce lundi. Parmi elles, une partie de celles gérées par Vert marine, une des sociétés à qui les communes ont délégué la gestion de 10 % des 4 000 piscines de France. La facture est passée de « 15 à 100 millions d'euros », a expliqué la compagnie pour justifier sa décision. Chauffées au gaz, les piscines sont très énergivores et les infrastructures publiques ne sont pas épargnées. Face à la hausse des coûts, une partie a déjà réduit les températures ou les plages horaires. Et environ 10 % des grandes villes envisagent des fermetures cet hiver, selon France urbaine, l'association qui regroupe les grandes métropoles du pays. La Fédération française de natation a, de son côté, alerté sur « les conséquences directes pour l'ensemble des enfants et adultes qui ne pourront apprendre à nager ».

# Superprofits : le tour de passe-passe de Macron

Le président a présenté un projet de « mécanisme de contribution européenne » face à l'explosion des prix de l'énergie. Une manière d'éviter de taxer les multinationales.

**À** l'issue de sa réunion avec le chancelier allemand, Olaf Scholz, Emmanuel Macron a prôné, lundi, un « mécanisme de contribution européenne ». Le dispositif permettrait aux États membres de l'Union européenne de financer leurs mesures nationales pour contenir l'explosion des prix de l'énergie. « C'est l'approche que la France et l'Allemagne soutiennent, elle est la plus cohérente pour éviter les distorsions entre pays européens, elle est la plus juste et elle serait la plus efficace », a avancé le président français. Il se garde bien de préciser que Berlin souhaite une contribution reposant sur une taxation des profits de groupes énergétiques.

À l'instar du chancelier allemand, Emmanuel Macron se dit prêt à agir à l'échelle nationale si la Commission européenne traîne des pieds. Ce tour de passe-passe montre vers qui regarde en priorité le gouvernement français : pour les multinationales comme Total ou Engie, pas question de taxes, alors que celles-ci croulent sous les bénéfices grâce à l'envolée des prix du marché. Les sommes sont mirobolantes : 18,4 milliards d'euros pour Total au premier semestre 2022, 6,5 milliards pour LVMH, 5 milliards pour Engie...

### « UNE MESURE DILATOIRE »

La position dogmatique du chef de l'État a été très critiquée par les députés de la Nupes. « C'est se moquer de nous parce que, s'il faut attendre que tout le monde soit d'accord, ça ne se fera pas. Il faut mettre ça à l'œuvre tout de suite, (...) nous sommes en crise, on demande des efforts aux Français, ils en font, eh bien, nous demandons que les multinationales apportent une contribution de solidarité » a tancé sur LCI, mardi 6 septembre, Fabien Roussel (PCF). « L'ensemble des pays européens sont en train de mettre en place ce type de taxe pour que ces surprofits contribuent à la solidarité nationale, c'est une question de justice fiscale. Macron est le seul Gaulois réfractaire », a abondé sur Sud Radio, le même jour, Manuel Bompard (FI). Sa collègue socialiste Christine Pirès-Beaune ne dit pas autre chose : « C'est une mesure dilatoire, il cherche à gagner du temps. Il devrait reconsidérer la question parce qu'il s'agit d'une question de cohésion de la nation. »

Sans attendre l'arrivée du projet de loi finances à l'Assemblée, les groupes de la Nupes se mobilisent : la France insoumise a lancé une pétition en ligne, déjà signée plus de 80 000 fois ; le PS souhaite un référendum d'initiative partagée sur les superprofits, et, bien sûr, des amendements seront déposés en ce sens. Le député communiste Nicolas Sansu ajoute : « Nous allons avoir besoin du soutien populaire. » ■

LOLA RUSCIO



«C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas.»

Victor Hugo

## LA FEMME DU JOUR



Zahra Sedighi  
Hamedani

Le sort d'une militante iranienne LGBTQ âgée de 31 ans, Zahra Sedighi Hamedani, suscite de vives inquiétudes après sa condamnation à mort. Arrêtée en octobre 2021 dans le Kurdistan irakien alors qu'elle tentait de fuir son pays, elle vient d'être jugée par la cour d'Ourmia aux côtés d'une autre militante, Elham Chubdar, âgée de seulement 24 ans. L'autorité judiciaire a confirmé sur son site la condamnation à mort pour « corruption sur terre », charge la plus grave du Code pénal iranien. L'ONG Amnesty International a indiqué que les accusations étaient liées à leur défense des droits des personnes LGBTQ, notamment sur les réseaux sociaux et lors d'un reportage de la BBC. Une campagne de mobilisation et de soutien a été lancée. ■

PIERRE CHAILLAN

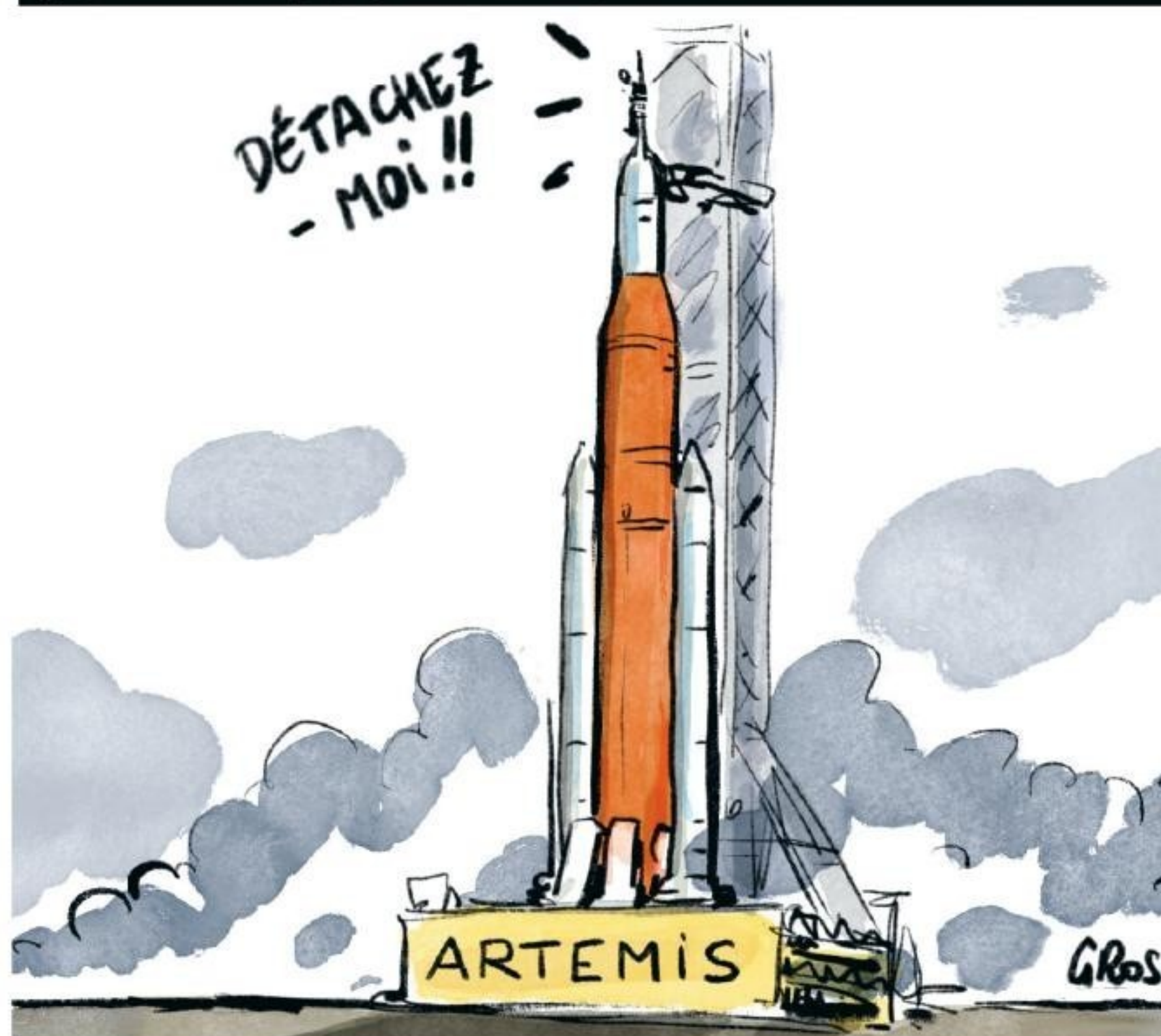
## C'EST UN MONDE

### Galtier plane sur le climat

Lorsqu'ils se déplacent à l'extérieur, les joueurs du PSG doivent-ils prendre le train ou l'avion ? Au vu de l'avancée du réchauffement climatique, la question peut se poser sereinement. Mais Christophe Galtier, entraîneur du club parisien, préfère cracher son ironie et son mépris. « On a discuté avec la société avec laquelle on fait nos déplacements pour savoir si on ne pouvait pas se déplacer en char à voile », répond-il à un journaliste, en conférence de presse, provoquant l'hilarité de Kylian Mbappé. De quoi illustrer une parfaite déconnexion des enjeux de notre temps auxquels les plus riches peuvent manifestement se soustraire. Ce que la loi leur permet d'ailleurs : les trajets en avion sont interdits lorsqu'il existe une alternative en train de moins de deux heures trente. Sauf... pour les jets privés.

## L'œil de Gros

OFFRONS DE NOUVEAUX JETS AUX PATRONS



## LA BONNE NOUVELLE Des pistes de traitement pour la trisomie 21

Une étude pilote publiée le 2 septembre dans la revue *Science* révèle le rôle important de l'hormone GnRH dans la cognition. Les travaux coordonnés par Vincent Prévot, neuroendocrinologue à l'Inserm, et Nelly Pitteloud, endocrinologue à l'université de Lausanne, s'avèrent prometteurs. Sécrétée par l'hypothalamus, la GnRH, ou gonadolibérine, est une hormone clé de la reproduction, des fonctions sexuelle et olfactive. Pour la première fois, les travaux ont mesuré les effets de cette neurohormone dans la cognition.

Dans la trisomie 21, c'est à partir de la puberté que s'exacerbent les troubles cognitifs et olfactifs. Après des expérimentations sur des souris, un petit essai clinique pilote « ouvert » a été effectué durant six mois sur 7 hommes âgés de 20 à 50 ans. Sur les 7 personnes, 6 ont présenté une amélioration de l'ordre de 10 à 30 % de leurs capacités cognitives. Mais la prudence est de mise. Un essai de plus grande taille sera effectué dès l'automne pour confirmer ces résultats. ■

LATIFA MADANI

## L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

**Économie** Nouvelle réunion ce mardi entre le gouvernement et les associations d'élus locaux sur les « dark stores », ces magasins, fermés au public, spécialisés dans la préparation de produits de consommation courante commandés sur Internet et livrés à domicile. Le gouvernement cherche à « réguler » ce secteur, tandis que les maires pointent les nuisances et un accélérateur de casse sociale. **Cinéma** *When You Finish Saving the World*, *Aftersun*, *Armageddon Time*... Pour sa 48<sup>e</sup> édition, le Festival de Deauville, consacré au cinéma américain, a fait la part belle aux œuvres indépendantes, forces vives en contrepoint de la sclérose artistique qui tétanise Hollywood. Les coups de cœur de nos critiques à retrouver sur notre site.



LE BILLET  
DE MAURICE  
ULRICH

## Naïveté

Ce n'est pas sans une certaine naïveté que l'on s'interrogeait, il y a quelques jours, sur le changement de directeur de la rédaction du *Parisien* décidé par le groupe LVMH de Bernard Arnault (désolé de se répéter), quelque temps après un substantiel apport de capital. La prise en main de cet ancien de TFI et LCI dans ses premiers éditos est ferme et déterminée. Ainsi, Nicolas Charbonneau, c'est son nom, écrivait-il dimanche, à propos des débats à venir à l'Assemblée nationale sur le budget de la nation : « Établir un budget ne peut pas être uniquement guidé par une idéologie, mais doit répondre aux impératifs du moment, du pays, et au fond assurer la cohésion républicaine. » Merci de le dire. Mais voilà, « certains groupes ne l'entendent pas ainsi qui préféreront toujours le chaos et le brouhaha à la modération et au rassemblement ». Et ça, ce n'est pas bien quand il y a aujourd'hui « des enjeux qui devraient tout transcender ». Là on comprend mieux pourquoi il est là. En fait on avait déjà compris. ■

## BONNET D'ÂNE

### Farage, roi du britgin

Nigel Farage, leader du Brexit Party, a lancé cette semaine sa propre marque de gin pour la modique somme – hors export – de 45 euros environ pour 70 centilitres, 40 livres pour 24,637 onces liquides impériales. Trois couleurs pour la décliner : rouge, bleu, blanc. Celles de l'Union Jack, symbole dorénavant de l'unité... gin tonic!



## 185 JOURS

de détention arbitraire pour Salah Hamouri. Liberté pour l'avocat franco-palestinien emprisonné en Israël.

JEROMINE DERIGNY



# À Orléans, placement abusif et mal de mère

**JUSTICE** Une mère victime de violences conjugales se bat pour récupérer sa fille, placée en famille d'accueil. Son comité de soutien dénonce les dysfonctionnements à l'origine de cette décision « incompréhensible ».

Orléans (Loiret), correspondance.

**P**auline Bourgoïn, la trentaine frêle, et sa fille Louise (1), aujourd'hui âgée de 3 ans, auraient pu souffler après un épisode familial mouvementé qui a conduit, dès la naissance de l'enfant, à la séparation du couple. C'était compter sans une improbable décision de placement, prononcée le 24 mai, par le juge des enfants d'Orléans (Loiret), sur les conseils des services sociaux du département, à la demande insistante du père. Alors que Pauline avait subi des violences conjugales entraînant des jours d'interruption temporaire de travail (ITT) et que, parallèlement, les personnels de la crèche avaient de forts soupçons de violences sexuelles, Pauline et sa fille auraient dû pouvoir compter sur l'assistance et la protection des institutions compétentes. Il n'en a rien été...

C'est le jour même de l'audience que Louise a été emmenée, et ce sans son doudou. Il aura fallu à la mère plusieurs suppliques pour que la fillette le récupère enfin. Dans les différents documents que *L'Humanité* a pu consulter, la charge contre Pauline, passée de victime à coupable, laisse sans voix. La mère est accusée par les institutions d'être trop protectrice, voire fusionnelle. Un comble que ces griefs qui la renvoient dos à dos avec le père de Louise qui, outre un casier judiciaire chargé et des violences conjugales avérées, ne s'est intéressé à sa fille que très tardivement, quand Pauline avait refait sa vie. Dans un jugement précédent, le juge aux affaires familiales avait même appelé les ex-conjoints à tous deux « faire

des efforts » dans l'intérêt de la fillette. Et comme si la situation n'était pas assez compliquée, la jeune mère a eu à se battre contre plusieurs plaintes déposées par son ex, concernant la garde de Louise. « Je me suis toujours occupée pratiquement seule de ma fille, on ne peut pas nous reprocher d'être proches l'une de l'autre, se défend-elle. Quand on me dit que je suis trop à l'écoute, trop bienveillante, je ne comprends plus rien. » À la demande des services sociaux, Pauline va devoir subir une expertise psychiatrique, ce qu'elle accepte volontiers, dans l'intérêt de sa fille.

## AUCUNE VÉRITABLE INVESTIGATION

Sur plusieurs vidéos, Louise, qui apparaissait riieuse et épanouie avant d'être ballottée de famille d'accueil en famille d'accueil, semble aujourd'hui totalement perdue. « C'est un enchaînement de dysfonctionnements et d'erreurs qui a conduit à un placement que l'on peut qualifier d'abusif », explique Pauline Rongier, avocate spécialisée, saisie par la mère après le placement. « Il y a clairement

dans ce dossier une confusion entre violences conjugales et problèmes parentaux. En ce sens, le jugement de placement d'une enfant de cet âge est totalement incompréhensible. »

Un argument partagé par Antoine Gitton, avocat pénaliste et auteur d'un ouvrage dénonçant la crise institutionnelle (2). « Une grande injustice est préférée à un grand désordre, mais il n'y a pas plus grand désordre qu'une grande injustice, comme l'a écrit Goethe, souligne-t-il. La République a toujours eu de la difficulté à trouver la place juste pour l'enfant. Il y a une apparence de vérité, mais qui n'est que la vérité judiciaire qui souffre d'un manque de moyens et de formation des acteurs qui rendent cette justice. » Selon l'avocat, les magistrats se jettent sur les décisions « de vagues experts » et de travailleurs sociaux sous pression, victimes du manque de moyens qui

leur permettraient d'effectuer de véritables investigations. « Il en ressort un simulacre de justice que l'on peut qualifier d'abattage. Dans ce système, on aime l'autorité et l'on méprise la loi », tranche le défenseur. ■■■

## TÉMOIGNAGE



**« Il y a dans ce dossier une confusion entre violences conjugales et problèmes parentaux. »**

PAULINE RONGIER, AVOCATE



En attendant son audience en appel prévue le 23 septembre à Orléans, Pauline, qui voit sa fille épisodiquement, tente de créer les conditions de son installation dans l'appartement qu'elle vient de louer non loin de son lieu de placement. Elle peut compter sur des soutiens de plus en plus nombreux qui viennent de cosigner une tribune publiée sur la plateforme change.org (3). Parmi les premiers signataires, on trouve Laurence Rossignol, sénatrice et ancienne ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des femmes.

#### « UNE PORTE DE SORTIE HONORABLE »

Mais aussi Carole Canette, vice-présidente de la région Centre-Val de Loire, maire de Fleury-les-Aubrais (Loiret) et formatrice pour professionnels des domaines sanitaire, sociaux et médico-sociaux. « Selon moi, c'est un dossier qui illustre la méconnaissance des violences intraconjugales par les professionnels, pourtant censés les appréhender. Les mères qui lancent des alertes, comme ici pour des suspicions de violences sexuelles sur mineur, se retrouvent face à un danger, celui de se voir retirer leur enfant par un principe de précaution déséquilibré », pointe l'élue. « Idéalement, il faudrait que le juge puisse réviser les modalités de placement et que l'on fiche la paix à la maman ! » insiste Carole Canette, pour qui un retour de Louise chez sa mère, avec suivi social, serait « une porte de sortie honorable ».

« Cette culture de l'autorité agit contre les droits de l'homme et ceux de l'enfant, comme un bulldozer dans un jardin anglais ! » assène Antoine Gitton. De fait, la mère est considérée comme une ennemie et cet autoritarisme mène logiquement à une forme de violence. Face à ces bouleversements, Pauline semble avoir parfaitement la tête sur les épaules. Ce qui la protège sans doute, mais qui peut également surprendre ses interlocuteurs, sans doute habitués à côtoyer des victimes plus affaiblies. Ses soutiens se rassembleront, le 23 septembre, jour de l'audience, aux abords du palais de justice d'Orléans. Malgré des demandes répétées, la mère de famille n'a pas pu accompagner sa fille pour le premier jour de sa première rentrée scolaire. Même accompagnée d'un travailleur social. Ainsi va l'intérêt de l'enfant. ■

JOSEPH KORDA

(1) Les noms ont été changés.

(2) *Refonder l'espace public*, éditions Libre & Solidaire, 160 pages, 14,90 euros.

(3) change.org/violencesintrafamiliales

## La colère des outre-mer remonte jusqu'à Paris

**ÉGALITÉ** L'Élysée reçoit, ce mercredi, des élus ultramarins à la suite de l'appel de Fort-de-France. Mais l'ordre du jour retenu inquiète les invités, notamment en Guyane.

C'est un carton d'invitation qui passe mal. Il est écrit « Élysée » dessus et pourtant le compte n'y est pas. En mai, les collectivités d'outre-mer lançaient l'appel de Fort-de-France. Un cri face à l'urgence sociale, le sentiment d'abandon et la crise que traversent ces territoires, et les citoyens qui y vivent. Il était directement adressé au président de la République. Emmanuel Macron a répondu. « Nous avons reçu une invitation à un dîner "en l'honneur des élus ultramarins". Mais nous n'avons pas demandé à dîner, ni à être honorés. Nous réclamons une réunion de travail pour avoir des échanges sérieux et trouver des réponses. Ni la forme ni l'ordre du jour ne répondent à l'objet de l'appel et à la situation sur place, aux drames qui se jouent. En l'état, je n'irai pas », regrette le député GDR de Guyane Jean-Victor Castor, qui siège avec les communistes à l'Assemblée nationale. Plusieurs autres élus ultramarins du groupe GDR envisagent également de ne pas s'y rendre.

C'est que la situation, précaire depuis des décennies, devient de plus en plus insupportable. « En cinq ans, nous sommes passés de 30 % à 53 % d'habitants vivant en dessous

du seuil de pauvreté, en Guyane. Des milliers d'enfants ne sont pas scolarisés. Les signaux sont au rouge. Il y a même des meurtres à répétition. Il faut que l'opinion en métropole le sache. Sur la seule journée de mercredi dernier, j'ai été alerté de trois assassinats », ajoute Jean-Victor Castor. L'élue, qui signale une hausse des crimes, des braquages et des violences « à n'importe quelle heure du jour et de la nuit », attribue cette situation à la détresse sociale, au trafic de drogue et à « l'échec

transportaient de la drogue pour chaque vol entre Cayenne et Paris. Désormais, quand Air France annonce des contrôles avant les vols, c'est 50 à 70 personnes qui ne se présentent pas à l'embarquement... » poursuit le député.

Le ras-le-bol face à un État absent n'est pas propre à la Guyane. Lors des législatives de juin, plusieurs autonomistes ou indépendantistes ont été élus dans les outre-mer : trois en Polynésie, deux en Martinique et deux en Guyane. « L'appel de Fort-de-France pointe que les décisions ne peuvent plus être prises depuis Paris. Il existe des réalités trop différentes sur nos territoires. Nous avons besoin de pouvoirs, de moyens propres, de compétences législatives, y compris sur des questions régaliennes à partager avec l'État », indique Jean-Victor Castor. La question des services publics est évidemment au cœur des revendications. « Les satellites décollent de Guyane et nous sommes le territoire qui a le plus de zones blanches... Nous allons d'une aberration à une autre. » Sans parler des sous-équipements en matière de santé. De telles injustices, de telles inégalités à combattre ne se régleront pas lors d'un dîner de gala. Fût-il à l'Élysée. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

**« En cinq ans, nous sommes passés de 30 % à 53 % d'habitants sous le seuil de pauvreté, en Guyane. »**

JEAN-VICTOR CASTOR, DÉPUTÉ GDR

total de l'État en matière de sécurité ». Vendredi, des centaines de personnes ont d'ailleurs manifesté à Cayenne pour dénoncer une « série de meurtres ». « On a laissé circuler les armes et la drogue dans des proportions inimaginables. Le phénomène s'étend. Avant, on estimait qu'une quinzaine de personnes



**« Je suis morte le 10 février, vous n'auriez rien pu faire pour moi » : derniers mots d'Océane, étudiante de 21 ans qui s'est donnée la mort, après avoir dénoncé plusieurs viols.**

Le viol, ce raz-de-marée pénétratif, une intrusion physique mais aussi psychique, qui nous injecte un poison lent et dégueulasse nous ramenant à notre statut d'objet. Gisèle Halimi décrivait ainsi cette agonie : « Le viol est comme une mort inoculée aux femmes un jour de violence. Elle coexiste avec leur vie en une sorte de parallélisme angoissant. »

**Rappelons que plus d'une femme sur deux a déjà subi une agression ou du harcèlement sexuel en France**, ce pourcentage grimpe à 63 % pour les femmes de 16 à 35 ans. Souvent, on entend : « ça » m'est arrivé aussi. « Ça », ce petit pronom démonstratif, pour désigner timidement l'horreur des agressions sexuelles. Combien de fois l'ai-je moi-même employé, et combien de fois l'emploierai-je encore ? Le « ça » qui évite aussi de nous faire placarder l'étiquette victimiste sur le front, car chaque être humain se résume à autre chose qu'à un événement qu'il n'a pas souhaité.

**Je devrais, en tant qu'avocate, pouvoir certifier que, oui, notre système judiciaire offre une étape de reconstruction aux**

**LA CHRONIQUE FÉMINISTE DE VIOLAINE DE FILIPPIS-ABATE**  
AVOCATE



### Nous aurions toutes pu être Océane

victimes, et que je crois en notre justice. Mais ma robe n'est pas assez opaque pour me faire oublier qu'avant d'être avocate, je suis une femme. Jamais je ne pourrai me distancier de la cause des femmes, car je suis physiquement et psychologiquement liée à cette cause. Je ne dirai donc pas que la procédure pénale actuelle leur garantit un procès équitable. Cela serait faux.

**Je dis même l'inverse : actuellement, l'État est défaillant. Face à cette défaillance, je comprends que des femmes ne souhaitent pas endosser un quelconque rôle sociétal, en se jetant corps et âme dans la dénonciation de leur agresseur (en sachant que dans huit cas sur dix la plainte sera classée sans suite).** Je ne crois pas, à l'heure actuelle, que la justice apporte de vraies réponses dans la plupart des affaires de viol.

**Il y aurait pourtant des choses simples à faire dans l'accompagnement des victimes.** Notamment, rendre obligatoire le fait qu'un avocat soit appelé lorsqu'une victime vient pour déposer plainte, et la réorienter systématiquement vers un centre spécialisé en psychotraumas. Et, évidemment, comment ne pas penser au rôle de l'éducation dans la prévention : d'après une récente étude un jeune sur quatre de 18 à 24 ans estime que lorsqu'une femme dit « non » pour une relation sexuelle cela veut dire « oui », et pense qu'elle prend du plaisir à être forcée.

En cette rentrée 2022, alors que le Haut Conseil à l'égalité appelle à un plan d'urgence de l'égalité à l'école, il est urgent de lutter contre la culture viol ; cette même culture qui a tué Océane. ■



**ENTRETIEN**

# « La gauche doit être le camp du travail »

**ESSAI** Dans son dernier ouvrage à paraître ce mercredi, le député insoumis appelle à s'emparer de la « valeur du travail » pour reconquérir les classes populaires.



Dans son livre, *Je vous écris du front de la Somme*, le député FI tire les leçons de la dernière campagne électorale et des ses échanges avec les citoyens. JULIEN DE ROSA / AFP

**A**près la bataille électorale, tirer les leçons. Dans *Je vous écris du front de la Somme* (les Liens qui libèrent), qui paraît ce mercredi, François Ruffin revient sur cette année de campagnes, d'échanges avec les citoyens, pour comprendre l'ancrage de l'extrême droite et les difficultés de la gauche, notamment dans les territoires ruraux et postindustriels. Avec un constat amer : la gauche n'est plus perçue comme défenseuse du travail et des travailleurs.

**Comme point de départ de votre livre, vous avez choisi cette phrase que vous avez entendue de la bouche de plusieurs citoyens : « Je ne peux pas voter à gauche, je suis pour le travail. » Pourquoi vous fait-elle bondir ?**

Parce que la gauche, c'est le travail. Son histoire et celle du mouvement ouvrier le montrent. Mais chez nombre de gens ordinaires, beaucoup de ceux avec qui j'ai échangé, s'est ancrée l'idée que « la droite c'est le travail, la gauche c'est l'assistantat ». La droite a réussi à récupérer ce qu'ils appellent la « valeur travail », depuis Nicolas Sarkozy jusqu'à Emmanuel Macron. Ils célèbrent le travail pour mieux le malmener, avec l'idée qu'il faut travailler plus, tout en écrasant les salaires. Par ailleurs, pendant les campagnes, le principal obstacle que nous avons eu, ce n'est pas sur l'immigration ou la sécurité mais sur l'argument « moi je bosse et je n'ai le droit à rien, alors que d'autres touchent des aides ». Je ne veux pas qu'on ferme les yeux sur ce ressenti massif. Selon moi, il faut montrer qui sont les vrais assistés, les hyper-riches. Nous avons le devoir, à gauche, de reposer en permanence ce rapport capital-travail.

Un clivage dans lequel nous serions dans le camp du travail et des travailleurs.

**Les élus et militants de gauche n'ont pas pour autant abandonné la défense des travailleurs...**

Non, d'ailleurs, dans nos programmes, beaucoup de mesures répondent en partie aux problèmes des salaires, de précarité des contrats, de pénibilité... Mais nous devons nous demander ce qu'il faut mettre en avant, ce qui convainc, rassemble. Je pense par exemple que la gauche ne porte pas assez la fierté du travail. De la même manière qu'elle avait héroïsé les métallos ou les mineurs dans l'après-guerre, dans la période post-Covid, on aurait pu héroïser le cariste, l'auxiliaire de vie sociale. On a un devoir de représentation. Il faut que les gens se disent « c'est eux qui parlent pour nous ». Ça veut dire aussi connaître leurs conditions concrètes d'existence, pour les transformer et que nos propositions trouvent un vrai écho.

**Vous faites dans votre livre un état des lieux des mutations du monde du travail, avec des salaires qui n'augmentent pas, des contrats précaires qui se multiplient, les pressions mises sur les travailleurs... Quelles réponses politiques peuvent être apportées ?**

La question est de savoir si on laisse la main invisible du marché tout régler. Or, elle produit l'écrasement du travail dans la durée. Cela a des effets individuels, avec un sentiment d'injustice pour les travailleurs, et collectifs, avec une désorganisation de la société. Aujourd'hui, nous manquons d'AESH dans les écoles, d'auxiliaires de vie

sociale : parce que les gens sont fainéants ou parce qu'ils ne veulent pas travailler pour 700 euros par mois ? La République s'est fondée sur l'école mais on ne trouve plus d'enseignants et on recrute en job dating. Il faut refixer des règles communes sur le marché du travail. Sur les salaires, les conditions de travail, les contrats. Pour que le CDI soit la norme, par exemple, il faut régulariser les intérimaires qui en réalité ont des postes permanents, et décourager le recours aux autres contrats. Un contrat en CDD doit être payé plus cher, comme les heures tôt le matin ou tard le soir.

**Votre livre se conclut par l'idée de bâtir un « nouvel horizon commun », qui serait celui de l'impératif écologique.**

**Quelles en seraient les conséquences pour le travail et les travailleurs ?**

Il nous faut passer du « vivre-ensemble », un peustagnant, gnan-gnan, au « faire ensemble ». Et faire ensemble face au grand défi climatique, qui réclame beaucoup de travail, qui exige que chacun fasse sa part, trouve une utilité dans cette transformation. Encore une fois, ce n'est pas le marché qui va organiser la rénovation thermique, planter des haies, remettre en

état les canalisations d'eau, créer des ateliers de réparation dans chaque canton, pour échapper au cycle de la production de consommation... L'État doit donc définir un certain nombre de besoins auxquels on sait que le marché ne va pas répondre. Puis diriger et canaliser les énergies, les moyens, les savoir-faire. C'est aussi un pari humaniste. Il faudrait presque recenser toutes les compétences qui sont aujourd'hui à notre disposition mais qui sont en déshérence, une richesse humaine qui peut exister dans les quartiers ou dans les campagnes et qui est délaissée. Qui sait bricoler, qui sait réparer, qui sait cuisiner ? Toutes ces compétences doivent pouvoir être utiles à la société. C'est aussi un moyen de créer de la dignité par le travail, ce qui est essentiel. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FLORENT LE DU

**RDV À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ**  
Le 9 septembre, à 17 h 30, François Ruffin participera, à l'Agora, au débat « Fâchés pas fachos ou vote d'adhésion aux idées du RN ? ». Et le 10 septembre, à 12 heures, au Village des territoires solidaires, au débat « Classes populaires : quelles aspirations et comment y répondre ? »



EN LUTTE

**LA CES LANCE L'ALERTE**

La Confédération européenne des syndicats (CES) a alerté ce mardi que les factures d'énergie étaient « impayables » pour des millions d'Européens. Dans 16 pays de l'UE, un travailleur au salaire minimum doit déboursier l'équivalent « d'un mois de salaire » par an.

**INSTAGRAM LOURDEMENT CONDAMNÉ**

Le réseau social, propriété de Facebook, vient d'écopier d'une amende de 405 millions d'euros infligée par la Cnil irlandaise (là où est basée la maison mère en Europe), pour défaut de protection des données des mineurs et entorse au RGPD.

**LE CNR NE FAIT PAS RECETTE**

Seuls trois syndicats – la CFDT, la CFTC et l'Unsa – participeront, lundi, au conseil national de la refondation créé unilatéralement par Emmanuel Macron. La CGT, FO, la CFE-CGC, Solidaires et la FSU ayant annoncé, mardi, qu'ils ne s'y rendront pas.

# Sacrifiés au nom du plein-emploi

**CHÔMAGE** En Conseil des ministres, ce mercredi, le gouvernement présente le premier acte de sa grande réforme d'économies sur l'assurance-chômage.

**L**es braises de la lutte contre l'actuelle réforme de l'assurance-chômage n'ont pas eu le temps de s'éteindre que le gouvernement a décidé de repartir au combat. Tandis que les règles en vigueur s'appliquent depuis moins d'un an, l'exécutif planche déjà sur une nouvelle mouture de son projet de régression sociale pour les privés d'emploi.

Un projet de loi a été présenté aux syndicats et organisations patronales, il y a plus d'une semaine. Il est examiné en Conseil des ministres, ce mercredi. Si ce premier texte est peu novateur – il prévoit simplement de prolonger jusqu'à la fin de l'année 2023 l'actuelle convention d'assurance-chômage censée prendre fin le 1<sup>er</sup> novembre prochain –, il ouvre la voie à un chantier bien plus colossal et bien plus destructeur. Le gouvernement entend en effet moduler le montant et la période d'indemnisation des privés d'emploi selon la conjoncture économique, calquant la méthode néolibérale canadienne. Selon ce dessein, les allocations des chômeurs seront plus chiches en cas de marché de l'emploi dynamique. En période de récession, elles seront plus protectrices.

La méthode est d'ores et déjà décriée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives, unies ces derniers mois dans la lutte contre le régime actuel d'assurance-chômage. « Cela va être l'une des réformes les plus régressives qui soit. Elle va encore baisser les droits des chômeurs et, cette fois-ci, aucun n'y coupera. Ce nouveau projet concerne tous les privés d'emploi, alors que les règles actuelles ne touchent que les plus précaires. La

**ANALYSE**

Selon Denis Gravouil, de la CGT, « Le principe de la réforme repose sur l'argument selon lequel les gens resteraient plus longtemps au chômage qu'ils ne le devraient. C'est complètement faux. » - R. MEIGNEUX/SIPA

fourchette d'application sera bien plus large », constate Denis Gravouil, de la CGT. François Hommeril, président de la CFE-CGC, a quant à lui dénoncé le « populisme affirmé » du projet, qui repose sur l'idée que « le niveau d'indemnisation serait responsable d'un manque de motivation à reprendre un emploi ».

**UN SYSTÈME D'INDEMNISATION ENCORE PLUS DUR**

À en croire Emmanuel Macron, cette nouvelle réforme serait pourtant la recette magique pour mettre un terme aux difficultés de recrutement qui chiffonnent les employeurs et atteindre le très désiré plein-emploi. « Le cœur de la bataille que je veux mener dans les prochaines années, c'est le plein-emploi », affirmait-il le 14 juillet dernier, annonçant la couleur. L'objectif: passer d'un taux de chômage au premier trimestre 2022 de 7,3 % à 5 % d'ici à la fin du quinquennat. Les règles d'indemnisation

plus fermes lorsque l'économie est au beau fixe constitueraient, selon la maxime gouvernementale, l'incitation rêvée pour mettre les chômeurs au travail.

Pour autant, il n'est pas dit que ces nouvelles dispositions réalisent le vœu de l'exécutif. Les preuves manquent pour démontrer que des règles plus strictes à l'encontre des chômeurs représentent une plus grande incitation à trouver un emploi. Selon les données de la Dares (service de statistiques du ministère du Travail), seuls 36,2 % des privés d'emploi étaient indemnisés en avril 2022, le plus bas taux historique. Avant l'application des dispositions actuellement en vigueur, le taux s'approchait plutôt des 40 %. « La rigueur veut qu'avant de s'indigner du fait que les chômeurs indemnisés n'accepteraient pas des emplois disponibles, il est nécessaire – sans stigmatiser personne – de se demander pourquoi les chômeurs non indemnisés n'acceptent pas ces emplois non plus », note dans un billet de blog l'économiste



L'AGENDA



**Mercredi 7 septembre**  
Grève des agents d'accueil dans les stations de métro de Marseille, à l'appel de la CFDT.

**Mercredi 7 septembre** Ouverture du 43<sup>e</sup> congrès de la Mutualité

française au parc Chanot, à Marseille.

**Vendredi 9 septembre** La CGT et l'Ugict CGT des Transports en commun lyonnais appellent à la mobilisation pour obtenir une augmentation des salaires,

« seule mesure pérenne pour permettre aux salariés de vivre correctement de leur travail, aux métiers du transport de retrouver leur attractivité ».

**Jeudi 22 septembre** Une journée

de mobilisation des professionnels de santé, à l'appel de la CGT, aura lieu après un été durant lequel de nombreuses luttes se sont menées dans les hôpitaux pour alerter sur une situation mortifère.

à l'OFCE Bruno Coquet, qui estime que des règles d'indemnisation plus strictes ne représentent pas une incitation à trouver un emploi. « Le principe de la réforme repose sur l'argument selon lequel les gens resteraient plus longtemps au chômage qu'ils ne le devraient. Pourtant, c'est complètement faux. Des études démontrent même le contraire : les gens reprennent un boulot lorsqu'ils en trouvent un », abonde Denis Gravouil, de la CGT, qui dénonce des arguments mensongers et une vision du plein-emploi défendue par le gouvernement qui « occulte la précarité ».

Si elle ne permet pas de réduire le chômage, la genèse de la réforme se trouverait-elle alors ailleurs ? Pour le cégétiste, l'objectif de cette mesure est de « continuer de casser l'assurance-chômage », et de « ne pas pousser les gens à revendiquer de meilleures conditions de travail et de salaires ». Mais aussi, comme cela avait été le cas avec l'entrée en vigueur des règles actuelles, de réaliser des économies sur les dépenses publiques et se conformer au programme de stabilité transmis par Bercy à Bruxelles cet été. De quoi aussi remporter les faveurs du patronat, qui a chaudement applaudi le projet de réforme. « L'assurance-chômage n'est pas faite pour prendre du temps libre entre deux missions, entre deux CDD ! » assenait, il y a peu, le président de la CPME, François Asselin, adoubant la vision du gouvernement. Les employeurs ont en effet tout intérêt à encourager la réforme, selon le syndicaliste Denis Gravouil. Le recours au chômage partiel lors des confinements et de la

pandémie de Covid a creusé la dette de l'Unédic de 19 milliards d'euros, qui pourraient être remboursés, faute de réforme des règles de l'assurance-chômage, par une augmentation des cotisations patronales.

**AUCUNE ÉVALUATION DES RÈGLES ACTUELLES**

Ce possible tour de vis à l'encontre des chômeurs passe d'autant moins bien que les règles actuelles, en vigueur depuis un an, sont trop récentes pour en faire le bilan. « On sait que la part des chômeurs indemnisés a considérablement diminué, mais nous n'avons pas d'autres chiffres », déplore Denis Gravouil. L'Unédic renouera bien avec l'excédent en 2022 (2,5 milliards d'euros de surplus prévus), laissant supposer que les économies escomptées ont bien eu lieu. Mais la mesure des effets de la réforme s'arrête là : aucune évaluation des règles de l'assurance-chômage, qui allongeaient la durée de cotisation nécessaire pour ouvrir des droits et modifiaient le calcul des indemnités pour diminuer leurs versements, n'a été publiée. « C'est un scandale de lancer une nouvelle réforme sans connaître les effets des règles actuelles », souffle le syndicaliste.

Envisageant d'avance de balayer toutes les oppositions sur le sujet, le gouvernement a déjà prévu d'aller vite : selon son planning, syndicats et patronats devront se mettre d'accord d'ici la fin de l'année, d'après une lettre de cadrage qui assigne les objectifs. « Il est aujourd'hui assez inacceptable, pour ne pas dire insupportable, d'être encore à 7,4 %

de chômage et d'avoir en même temps un retour unanime des chefs d'entreprise sur les difficultés de recrutement », s'est justifié le ministre du Travail, Olivier Dussot. Conscient de l'opposition unanime des organisations syndicales, le patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, a déjà confié qu'« ouvrir une négociation ne servira à rien, vu qu'elle n'aboutira pas faute de diagnostic partagé sur l'effet des règles d'indemnisation sur la reprise d'emploi. Il est légitime que l'État reprenne la main », directement par décret.

Rien ne semble pouvoir entamer le front syndical contre ce tour de vis. « Vous ne nous prendrez pas au piège, cette fois-ci, à nous faire une lettre de cadrage tellement serrée sur les règles d'indemnisation chômage que, de toute façon, on ne se mettra pas d'accord avec le patronat et que vous direz "ils ne sont pas responsables" », a prévenu Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT, craignant que l'épisode de 2019 ne se reproduise. L'exécutif avait alors si fortement cadré les discussions par avance que les négociations entre patronat et syndicats ne pouvaient pas aboutir. Cette fois-ci encore, le principe même de la modulation des indemnités ne sera vraisemblablement pas au cœur des discussions. Selon les vœux du ministre du Travail, syndicats et patronat devront par contre se mettre d'accord sur les indicateurs qui permettront de faire varier les indemnités. Une « méthode inacceptable » pour Denis Gravouil, de la CGT. ■

MARIE TOULGOAT

# ESPACE COLLECTIVITÉS

LE RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

(Publicité)

38<sup>ÈME</sup> ÉDITION

200 exposants  
10 000 élus & cadres territoriaux

8/9 septembre  
LE PLESSIS-PÂTÉ  
BRÉTIGNY-SUR-ORGE  
BASE AÉRIENNE 217  
Porte R

## Au programme

### JEUDI 8 SEPTEMBRE

- 10h30 - 12h  
**La ville, nouveau territoire d'industrie ?**  
en présence de Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT et Denis ÖZTORUN
- 14h30 - 16h  
**L'Essonne : une terre d'avenir au cœur des enjeux de développement économique et environnemental**  
en présence de Eric BRAIVE, Michel BISSON\*, Nicolas MÉARY, Patrick RAKOTOSON et Frédéric PETITTA\*
- à partir de 17h  
**Forum Axe Seine : présentation du programme en avant-première**  
en présence de Bruno LAFOSSE

\* sous réserve



DEMANDEZ VOTRE BADGE

[www.espace-collectivites.com](http://www.espace-collectivites.com)

### VENDREDI 9 SEPTEMBRE

- 10h - 11h  
**Insertion professionnelle durable : De quels leviers disposent les collectivités territoriales pour générer de l'emploi ?**  
en présence de Laurence BEUREY
- 11h - 12h30  
**Banlieues, villes populaires : un besoin d'Égalité !**  
en présence de Catherine ARENOU, Patrice LECLERC, Gilles LEPROUST et Philippe RIO
- 14h30 - 16h  
**Des villes au service de l'humain et de l'environnement : Imaginer et construire la ville résiliente ?**  
en présence de Patrice BESSAC, Olivier CORZANI, Jean-Luc GLEIZE, Patrick OLLIER et Carlos MORENO
- 16h30 - 18h  
**Le transport en milieu urbain, un enjeu social et environnemental**  
en présence de Patrick HATZIG, Olivier SICOT, Frédéric BAVEREZ, Edouard HENAUT, Christophe VACHERON et Jacques BAUDRIER





Les entreprises du quick commerce promettent de vous livrer des courses d'épicerie en moins de vingt minutes en moyenne. RAMON VAN FLYMEN/ANP MAG/ANP/AFP

## Vers la fin des entrepôts urbains sauvages ?

**LOGISTIQUE** Sale jour pour le quick commerce. Une réunion d'étape, rassemblant gouvernement et élus municipaux, pourrait accoucher d'un décret rendant illégaux la majorité des dark stores.

Les élus des grandes villes de France et les représentants des associations d'édiles locaux étaient confiants. Ils étaient rassemblés en nombre ce mardi midi au ministère de la Transition énergétique, et le scénario vers lequel semble se diriger le gouvernement leur convient. L'un des membres du cabinet d'Olivier Klein, ministre délégué chargé de la ville et du logement, a résumé au sortir de la réunion l'objectif du décret à venir : « Corriger le fait qu'un entrepôt puisse s'installer dans un local commercial, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation. »

Car, malgré tous les efforts des entreprises du quick commerce, qui promettent de vous livrer des courses d'épicerie en moins de vingt minutes en moyenne, les dark stores sont bien considérées comme des entrepôts. Ils s'implantent pourtant, le plus souvent, dans d'anciennes supérettes, mais aussi dans des boutiques de vêtements, des agences immobilières ou des garages qui ont fermé... Toute une partie de leur lobbying consiste à pousser le gouvernement à modifier la définition d'« artisanat et commerce

de détail » dans l'arrêté du 10 novembre 2016 du Code de l'urbanisme, pour que ces espaces en plein cœur des villes, destinés au stockage des produits d'épicerie, soient considérés comme des commerces.

### POUVOIR D'INFLUENCE

Un premier scénario envisagé par le gouvernement allait dans ce sens, à condition que le site dispose d'un espace de click and collect. Peut-être que les récents déboires économiques du secteur, avec des plans de licenciements qui se multiplient depuis cet été et certains acteurs qui quittent même simplement le territoire – ils étaient plus de dix il y a un an en France, ils ne sont plus que quatre, affichant tous des pertes astronomiques –, ont sérieusement affaibli leur pouvoir d'influence. Mais les représentants des cabinets ministériels présents – de la Ville et du Commerce – n'ont pas osé commenter ce point.

« Les entreprises du quick commerce attendaient un coup de pouce du gouvernement et ne l'ont visiblement pas eu », s'est en tout cas réjoui le premier adjoint à la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire (PS). Les représentants

de ces sociétés ont été reçus de leur côté cet été, sans que la presse ne soit conviée. Si la réunion du jour n'était pas conclusive, le fait que le gouvernement considère les dark stores comme des entrepôts suffit à l'élus parisien. « Entre 60 et 70 procès-verbaux ont été dressés concernant des entrepôts ouverts dans des locaux commerciaux. Les dossiers sont complets, on n'attend plus qu'une décision de justice pour procéder aux fermetures », assure Emmanuel Grégoire, qui se réjouit que la ministre des PME et du Commerce, Olivia Grégoire, ait accepté de parler au garde des Sceaux pour hâter le mouvement.

L'élus local socialiste estime aussi que la législation est trop lourde, et que ces questions devraient pouvoir se régler au niveau local, plus rapidement. Emmanuel Grégoire demande également aux autorités de la concurrence de se pencher sur le modèle économique du secteur, qui vend des produits d'épicerie parfois moins cher que les commerces locaux, « tout ça au mépris le plus total des droits des travailleurs », assure l'édile. ■

PIERRIC MARISSAL

## LA CHRONIQUE ÉCONOMIQUE DE PIERRE IVORRA



### Des relations internationales transformées

En cette rentrée, plusieurs déclarations des principaux dirigeants des grands pays de la planète donnent à penser que les relations internationales subissent de profondes transformations, certainement appelées à durer et probablement irréversibles. Elles sont particulièrement marquées par le rôle nouveau de la Chine. Le pays, qui dispose de la population la plus nombreuse au monde avec 1,5 milliard d'habitants, tend à y occuper une place majeure, au point même de bousculer le leadership des États-Unis.

Cette ascension remarquable suscite particulièrement l'intérêt des peuples et des gouvernants de nombre de pays que l'on qualifiait il y a peu de « tiers-monde ». Il y a de quoi, en effet. La Chine est ce pays innombrable, connu jadis pour « collectionner » les famines, pratiquement une par an au moins dans l'une de ses provinces. La deuxième plaie qui accable le monde de la pauvreté, l'analphabétisme, est elle aussi en passe d'être cautérisée. Au cours des trente dernières années, 120 millions de personnes ont appris à lire et à écrire.

### Comment un pays comme la France peut-il trouver sa place dans ce nouveau monde ?

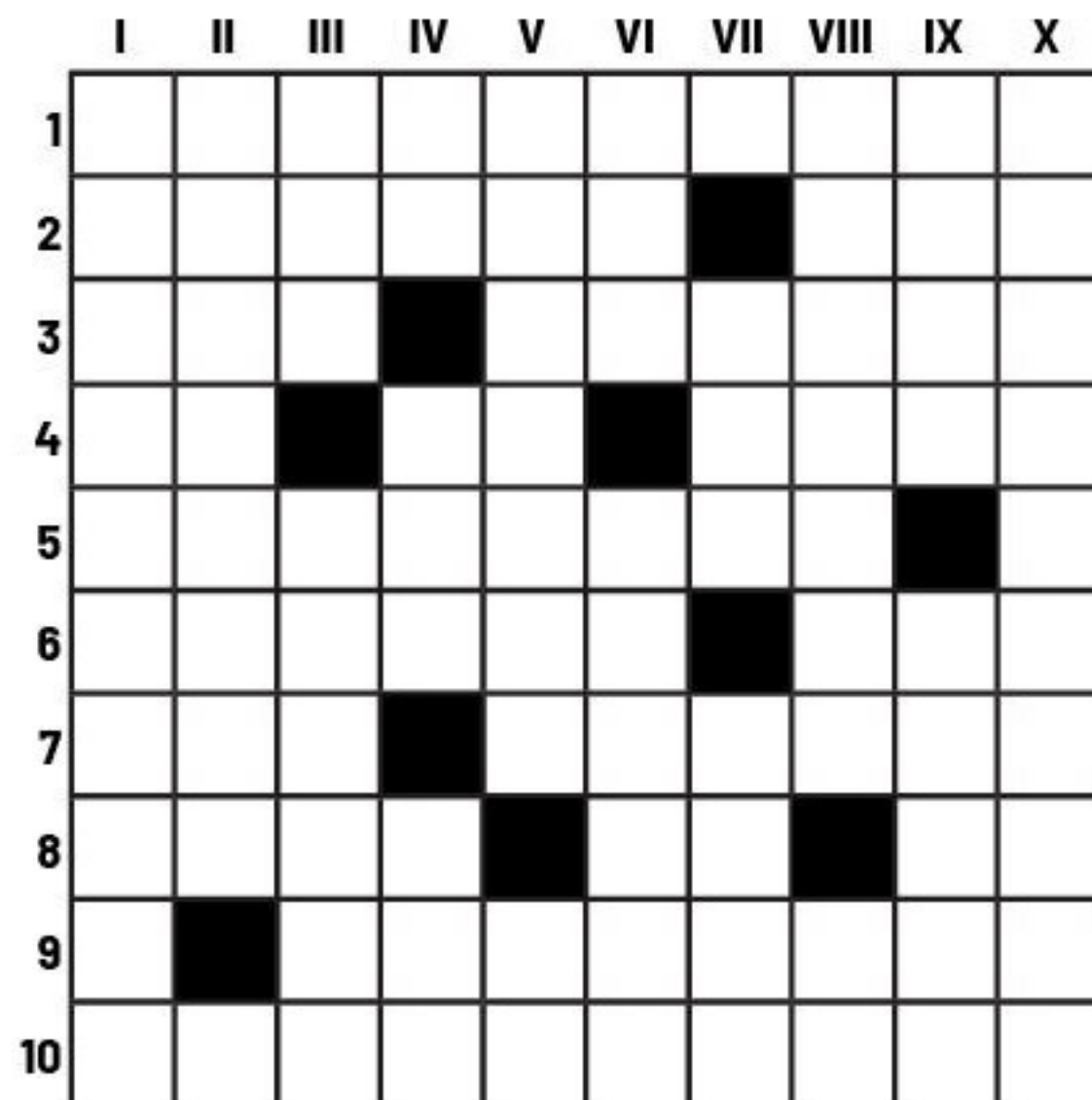
Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, la Chine est devenue, depuis 2014, le premier pays au monde pour le PIB à parité de pouvoir d'achat (PPA), devant les États-Unis.

Il ne s'agit pas, évidemment, pour quelque pays que ce soit, même pour les plus pauvres, de copier les « recettes » de nos amis chinois, mais il est probablement un préalable à tout pas en avant en matière économique et sociale, que la Chine a respecté : le cercle vicieux propre au capitalisme consistant à accumuler des capitaux pour faire davantage de profits et à réaliser le plus de profits possible afin d'accumuler toujours plus de capitaux, en écrasant les hommes et en dégradant la nature, a été interrompu.

Aujourd'hui, ce cercle infernal s'est de plus financiarisé dans les grands pays capitalistes, qui s'efforcent de dicter leur loi au reste de la planète. Le peuple chinois s'est engagé dans la réalisation d'une économie de marché régulée animée par d'autres critères que ceux de la rentabilité immédiate et de la finance triomphante. On est loin, évidemment, du « grand soir », il ne s'agit pas « de faire table rase du passé ». L'expérience est novatrice, compliquée et certainement pleine de périls, mais elle mérite d'être tentée. Il n'est qu'à constater la différence entre la situation de la population de l'Inde et celle de la Chine pour juger de son intérêt. Comment un pays de taille bien plus modeste comme la France peut-il trouver sa place dans ce nouveau monde ? En gardant son autonomie tout en dialoguant et en échangeant avec les uns et les autres. ■



**MOTS CROISÉS N° 23 518** par Martial Dubois



**HORIZONTALEMENT**

1. Ils se tiennent les coudes. 2. Aspirer certaines substances par le nez. Pépinière politique. Une ville des Pays-Bas. 3. Pépinière politique. En mettre plein la vue. 4. Ici. Césium. Poêle recouvrant un cerceuil. 5. Ville du Brésil, capitale de l'État de Piauí. 6. Diminue la voilure. Atome. 7. Trois fois. Débarrassa le plancher. 8. Fils d'Isaac. Mesure en Asie. Bas de gamme. 9. Partie de l'appareil digestif. 10. Répétées.

**VERTICALEMENT**

I. Badaud. II. Traces creusées dans le sol par les roues des voitures. III. Noua. Poufferais. IV. En deux lettres sur la Tille. Démonstratif. Et les autres. V. Très jolies femmes. Tantale. VI. Sculpteur, peintre et poète français. Éloignés des autres. VII. Support matériel de l'hérédité. Troisième glaciation du quaternaire. VIII. Sortie d'argent. Tiens. IX. Au Cameroun. Cellule isolée de certains champignons. X. Zigzaguons.

**SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1.** Solidaires. **2.** Priser. **3.** Ede. **4.** ENA. **5.** Épater. **6.** Ci. **7.** Cs. **8.** Drap. **9.** Terenisa. **10.** Arises. **VERTICALEMENT. I.** Spectateur. **II.** Ornères. **III.** Lia. **IV.** Rira. **V.** Déesse. **VI.** Arp. **VII.** Arp. **VIII.** Riss. **IX.** Retrait. **X.** Serpentons.

**PIF** D'après C. Arnal



**L'Humanité**

Fondateur Jean Jaurès  
Directeur Fabien Gay  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal L'Humanité (SA 99 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957)  
Capital social 2 500 000 euros  
Siège social 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX  
Téléphone 01 49 22 72 72  
Service aux abonnés  
Tél.: 01 55 84 40 30  
E-mail: relationlecteur@humanite.fr  
Vente en kiosques Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.  
Tél.: 09 67 32 09 34.  
E-mail: oborscha@boconseilame.fr  
Vente militante 01 49 22 73 47  
Publicité Comédiance.  
Silvère Magnon, président  
Tél.: 01 49 22 74 51 (commerciale)  
Tél.: 01 49 22 74 53 (annonces classées)  
Tél.: 01 49 22 74 89 (annonces légales)  
Directoire Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication; Silvère Magnon, directeur des développements et de l'événementiel  
Conseil de surveillance Jean-Louis Frostin, président  
Actionnaires principaux l'Association des lectrices et lecteurs de L'Humanité; l'Association des diffuseurs de L'Humanité.  
Impression POP (La Courneuve), Mop (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes)  
Numéro ISSN 0242-6870  
Dépôt légal Date de parution  
Commission paritaire 1124 C 79615  
Tirage du lundi 5 septembre 34 131 exemplaires



**OFFRE SPÉCIAL FÊTE**  
**-20% SUR NOS FORMULES D'ABONNEMENT INTÉGRAL**  
**Accès illimité au site et aux éditions numériques**

À partir de  
**29,90€**  
par mois  
sans engagement

**Formule « Couplé-Intégral »**

Le quotidien et le magazine livrés chez vous + vos journaux au format numérique dès 22 h, la veille de leur parution + un accès illimité à Humanité.fr  
 Par prélèvement mensuel : 37 €/mois au lieu de 45,90 €  Par chèque à l'ordre de L'Humanité : 425 € au lieu de 529 € pour un paiement comptant

**Formule « Quotidien-Intégral »**

Le quotidien livré chez vous + vos journaux au format numérique dès 22 h, la veille de leur parution + un accès illimité à Humanité.fr  
 Par prélèvement mensuel : 29,90€/mois au lieu de 36,90 €  Par chèque à l'ordre de L'Humanité : 345 € au lieu de 429 € pour un paiement comptant

NOM\* \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM\* \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 TÉLÉPHONE\* \_\_\_\_\_  
 E-MAIL\* \_\_\_\_\_

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA - JOURNAL L'HUMANITÉ, IMMEUBLE CALLIOPE, 5, RUE PLEYEL, 93528 SAINT-DENIS CEDEX ICS : FR15ZZZ421690**

RÉF. UNIQUE DU MANDAT (NE PAS REMPLIR)

\_\_\_\_\_

PAIEMENT\*  RÉCURRENT\*\* \_\_\_\_\_ €  PONCTUEL \_\_\_\_\_ €

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire\*

\_\_\_\_\_

BIC - Code international d'identification de votre banque\*

\_\_\_\_\_

FAIT À\* \_\_\_\_\_ LE\* \_\_\_\_\_ SIGNATURE\* \_\_\_\_\_



Je souhaite recevoir les newsletters et les offres de L'Humanité

À RENVoyer REMPLI ET ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE L'HUMANITÉ OU DU MANDAT DE PRÉLÈVEMENT À : L'HUMANITÉ - SERVICE DIFFUSION - 3, RUE DU PONT-DE L'ARCHE - 37550 SAINT-AVERTIN

\* Informations obligatoires \*\* Cocher « Récurrent » dans le cas d'un prélèvement régulier et indiquer la somme prélevée. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires au traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant en adressant un courrier à L'Humanité, Service des abonnements, Immeuble Calliope, 5, rue Pleyel, 93528 Saint-Denis Cedex. Elles ne pourront pas être cédées à des organismes extérieurs. En signant ce formulaire, vous autorisez L'Humanité à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de L'Humanité. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Offre réservée aux nouveaux abonnés individuels, valable jusqu'au 18 septembre 2022. Tarifs garantis pendant 1 an.



# La Fête de l'Humanité

## Quand, comment venir à la Fête, où dormir, toutes les informations

### VENIR

#### À pied

Vous habitez à proximité de la Base 217? L'itinéraire à rejoindre se trouve au niveau de la route de Leudeville, puis de la rue Latécoère, au Plessis-Pâté (Essonne). Tout est indiqué et fléché!

#### En transports en commun

##### RER C Gare de Brétigny-sur-Orge

• INFOS TRANSPORTS : Paris (Gare-d'Austerlitz ou Bibliothèque-François-Mitterrand) => Brétigny-sur-Orge : 40 min  
Trains jusqu'à 2 heures du matin le vendredi et le samedi. Attention :

à partir de 23 heures, les RER direction Paris auront pour seuls arrêts Gare-d'Austerlitz et Bibliothèque-François-Mitterrand.

• NAVETTES GRATUITES en roulement continu de la gare à l'entrée du site : 5 à 10 min de trajet.

##### RER D Gare d'Orangis-Bois-de-l'Épine

• INFOS TRANSPORTS : Paris (Gare-du-Nord, Saint-Michel-Notre-Dame ou Gare-de-Lyon) => Orangis-Bois-de-l'Épine : 40 min

• NAVETTES GRATUITES en roulement continu de la gare à l'entrée du site : 15 min de trajet. ATTENTION aux heures de pointe, le temps d'attente risque d'être allongé. Ces navettes pourront accueillir les PMR (personnes à mobilité réduite) et PSH (personnes en situation de handicap), les poussettes et femmes enceintes. Elles termineront leur service au départ du dernier RER.

#### En voiture

• PARKINGS POUR LE PUBLIC  
Billet parking : 30 euros pour les trois jours, à 1 à 5 min à pied de l'entrée. Réservez sur [fete.humanite.fr/parking](http://fete.humanite.fr/parking). ATTENTION : Aucune vente sur place de billets de parking. Parkings accessibles en porte B ou J, en fonction de votre provenance

géographique. Cette attribution se fera au moment de l'achat, où il vous sera demandé de renseigner votre département. L'entrée y est possible jusqu'à 1 heure.

#### Parking PMR-PSH

Un parking gratuit dédié aux PMR et PSH sera accessible en porte B, sur présentation de la carte de stationnement prioritaire.

#### À deux-roues

• À DEUX-ROUES MOTORISÉS  
Comme chaque année, la Fédération des motards en colère s'occupera du parking deux-roues motorisés, gardienné en permanence. Parking gratuit sur présentation du titre d'entrée à la Fête. Consigne casques gratuite. Accès par la porte R, accessible via la rue de la Mare-aux-Joncs (Le Plessis-Pâté).

#### • À VÉLO

La FFMC s'occupe aussi de vos vélos! Parking gratuit sur présentation du titre d'entrée à

la Fête. Consigne casques gratuite. Pensez à prendre votre antivol! Pour accéder au parking, suivez l'accès piéton, route de Leudeville à Brétigny-sur-Orge, puis la rue Latécoère au Plessis-Pâté. Tout est indiqué et fléché!

#### En covoiturage avec Karos

La société Karos propose une application de covoiturage spécialisée dans les trajets pendulaires. Chaque conducteur touche au minimum 1,50 euro par passager et par trajet, auquel s'ajoute des frais kilométriques. Pour les passagers c'est gratuit (jusqu'à 30 km de trajet, au-delà + 0,10 cent par km) si vous disposez d'un passe Navigo! Plus d'infos sur Karos sur [fete.humanite.fr/acces](http://fete.humanite.fr/acces)

Retrouvez toutes les informations sur comment accéder à la Fête de l'Humanité sur [fete.humanite.fr](http://fete.humanite.fr)

HORAIRES D'ENTRÉE	
VEND. 09/09	De 12h00 à 01h30
SAM. 10/09	De 09h00 à 01h30
DIM. 11/09	De 09h00 à 18h00

Au-delà de ces horaires, l'entrée sur la Fête vous sera refusée.

HORAIRES D'ENTRÉE SUR LES PARKINGS PUBLIC	
VEND. 09/09	De 12h00 à 00h00
SAM. 10/09	De 09h00 à 00h00
DIM. 11/09	De 09h00 à 17h00

Au-delà de ces horaires, l'entrée au parking vous sera refusée. La sortie est en revanche possible 24h/24h.

HORAIRES D'ENTRÉE SUR LE PARKING CAMPING-CAR	
VEND. 09/09	De 12h00 à 00h00
SAM. 10/09	De 09h00 à 00h00
DIM. 11/09	De 09h00 à 17h00

Au-delà de ces horaires, l'entrée au parking vous sera refusée. La sortie est en revanche possible 24h/24h.

## SOUSCRIPTION POUR BÂTIR LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

Je participe au développement de la nouvelle Fête de l'Humanité en versant  €

Veuillez bien remplir ce bon, toutes les informations sont nécessaires.

Nom / Prénom  E-mail   
 Adresse  Ville   
 J'autorise l'Humanité à me faire part de ses offres spéciales Tél.  Code postal

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de **L'Humanité en partage - Souscription Fête de l'Humanité** à l'adresse :

**Directeur de l'Humanité - Souscription pour bâtir la Fête de l'Humanité, 5, Rue Pleyel, 93528 Saint-Denis Cedex**

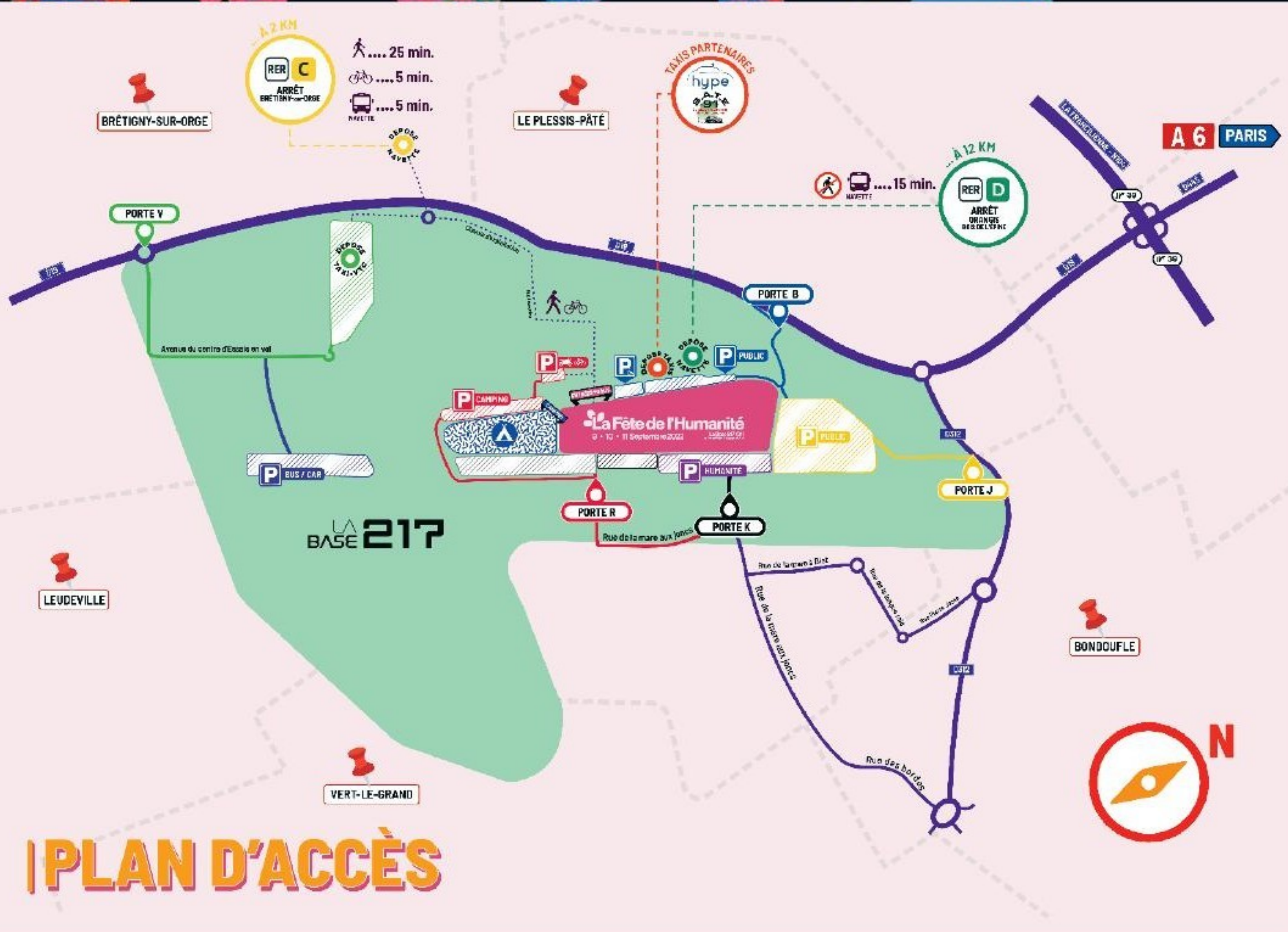
### DÉFISCALISATION

VOTRE DON DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66%, DANS LA LIMITE DE 20% DU REVENU IMPOSABLE.  
 Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132€. Si je donne 500 €, je récupère 330 €.



# 9 • 10 • 11 Septembre 2022

## La Base 217 (91) Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge



**SUD ESSONNE** (PARIS) → **RER C** → **PARIS** (Saint-Martin d'Évry) → **ARRÊT BRÉTIGNY**

**NAVETTE GRATUITE ALLER / RETOUR**

**VENDREDI** De 12h00 à 01h30  
**SAMEDI** De 09h00 à 01h30  
**DIMANCHE** De 09h00 à 20h00

**ACCÈS PRIORITAIRE** Aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

**La Fête de l'Humanité**  
9 - 10 - 11 Septembre 2022  
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge

**VENDREDI ET SAMEDI**  
Dernier départ vers Paris  
**01h45**

À partir de 21h30, nos trains au départ de Brétigny sont uniquement en direction de Paris, et sont arrêtés jusqu'à Paris La Défense et Bouffes-François à l'Itiercourt.

**CORBEIL ESSONNES** (PARIS) → **RER D** → **PARIS** (Châteaubien) → **ARRÊT ORANGIS BOIS DE L'ÉPINE**

**NAVETTE GRATUITE ALLER / RETOUR**

**VENDREDI** De 12h00 à 22h30  
**SAMEDI** De 09h00 à 22h30  
**DIMANCHE** De 09h00 à 20h00

**ACCÈS PRIORITAIRE** Aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

**La Fête de l'Humanité**  
9 - 10 - 11 Septembre 2022  
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge

**VENDREDI ET SAMEDI**  
Dernier départ vers Paris  
**23h00**

### DORMIR Hébergement

La communauté Cœur d'Essonne Agglomération vous propose une carte interactive pour trouver un point de chute. Rendez-vous sur <https://fete.humanite.fr/hebergement/>

### Camping

Tarif : 20 euros par personne. Accès gratuit pour tout enfant de moins de 12 ans (né après le

9 septembre 2010 inclus). Billet réservé aux détenteurs d'un Pass trois jours pour la Fête et d'un billet camping, à échanger contre un bracelet à l'entrée. Ouverture du vendredi 12 heures au dimanche 20 heures. Le camping de la Fête est doté d'équipements sanitaires (WC et douches) et d'un bar.

• **OPTION VILLAGE ZEN**  
Pour les familles et les adeptes du calme, un village zen leur

permettra de poser une tente dans des espaces aérés, et de bénéficier d'équipements dédiés. Tarif : 10 euros supplémentaire/emplacement

• **OPTION LOCATION DE TIPI**  
Pour celles et ceux qui souhaitent venir l'esprit libre, chaque tipi est doté de lampe, de matelas, de couettes, d'oreillers et de kits de draps !  
Tarifs : de 160 euros pour le Tipi 2 personnes à 390 euros pour le Tipi 6 personnes

### Parking camping-cars

Tarif : 50 euros par véhicule  
Billet valable pour le stationnement d'un seul véhicule. Ce billet ne vous donne pas accès aux équipements sanitaires. L'achat d'un billet camping par personne (en option) vous permettra d'obtenir un bracelet camping et d'accéder aux WC et douches.

Pour réserver rendez-vous sur <https://fetehumanite.fr>

**INVITATION**

Fabien Gay, Directeur de l'Humanité, a le plaisir de vous inviter

# JEUDI 8 SEPTEMBRE À 18H

À L'INAUGURATION DE

# La Fête de l'Humanité

9 • 10 • 11 Septembre 2022

La Base 217 (91)  
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge



# Liz Truss, un faucon sur les traces de Boris Johnson

**DIPLOMATIE** Chine, Taïwan, Russie : sur tous les grands sujets internationaux, la nouvelle première ministre britannique mènera une politique étrangère très agressive, alignée sur celle des États-Unis. Elle y ajoutera une note très pro-Brexit qui pourrait tendre encore plus les relations avec l'Union européenne.



L'ancienne ministre des Affaires étrangères prend ses diplomatiques, elle renforcera ses alliances avec les États

**L**a nouvelle première ministre britannique Liz Truss devrait, selon toute vraisemblance, acter le tournant vers l'Indo-Pacifique entrepris par son prédécesseur au 10, Downing Street, Boris Johnson. Cet axe de politique étrangère a un triple avantage : rassurer les États-Unis quant à la constance de la fameuse « relation spéciale », compenser l'impact économique du Brexit et renforcer les positions du Commonwealth.

Les relations entre les États-Unis et la Grande-Bretagne ignorent souvent les couleurs politiques des dirigeants en fonction. Ainsi, le travailliste Tony Blair et le néoconservateur George W. Bush ont marché ensemble sur l'Irak, tandis que le démocrate Joe Biden et le conservateur Boris Johnson avaient fini par trouver, après quelques tensions, un modus vivendi. Il en sera peut-être ainsi entre Liz Truss et Joe Biden... ou presque. Les deux dirigeants se connaissent déjà, puisque la Britannique dirigeait la diplomatie depuis septembre 2021. Son style a parfois heurté l'administration américaine, mais l'essentiel se situe évidemment ailleurs : l'alignement de Londres sur Washington. Même si Liz Truss entretient des liens directs avec ses opposants républicains, Joe Biden sait qu'il

pourra compter sur son plus fidèle allié concernant les grandes questions internationales. Les seules frictions diplomatiques pourraient venir du dossier nord-irlandais que Joe Biden, dont les ancêtres viennent de l'île, suit de très près. La volonté de Liz Truss de revisiter le protocole de sortie du Brexit, le jugeant « désastreux » alors qu'elle l'avait voté, a agacé au plus haut point la Maison-Blanche.

#### DURCIR LA POLITIQUE VIS-À-VIS DE PÉKIN

Concernant la Russie, les deux se retrouvent sur une ligne agressive d'endiguement. Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, le Royaume-Uni est devenu le deuxième fournisseur d'armes au pays de Volodymyr Zelensky, derrière les États-Unis. Liz Truss se dit toutefois prête à rencontrer le président Poutine. Moscou a d'ores et déjà annoncé ne pas « (s'attendre) à des changements vers le mieux » dans ses relations avec Londres.

Second ennemi désigné de ce concept de « Global Britain » dessiné par Boris Johnson et repris par celle qui lui succède : la Chine. Il faut dire que la deuxième puissance mondiale dominait déjà les débats internes du Parti conservateur lors de la course à la succession de l'ancien premier ministre. Liz Truss entendait prendre des mesures contre certains mas-todontes chinois à l'instar du réseau social TikTok : « Nous

devrions limiter les exportations de hautes technologies que nous faisons aux régimes autoritaires », prévenait-elle. Une manière d'acter la stratégie de Joe Biden, pour qui la ligne de partage des relations internationales se situe entre démocraties et régimes autoritaires. En août, après la visite controversée de la présidente de la Chambre des représentants états-unienne, Nancy Pelosi, à Taïwan, Liz Truss, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, avait convoqué l'ambassadeur de Chine au Royaume-Uni. Elle ne fait pas mystère de sa volonté de durcir la politique vis-à-vis de Pékin. À ce titre, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pourrait servir de levier.

#### ACCORDS AVEC LES PAYS DE L'INDO-PACIFIQUE

Lors de son passage au secrétariat d'État au Commerce international, Liz Truss s'est enfin attachée à préparer l'après-Brexit en signant de multiples accords avec les pays de l'Indo-Pacifique, une zone perçue comme permettant de contenir l'influence de la Chine et de fédérer les États avec lesquels cette dernière est en rivalité : l'Inde, l'Australie, le Japon et, en premier lieu, les États-Unis. En tant que cheffe de la diplomatie britannique, elle a effectué plusieurs déplacements en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie. Pari gagné : en juillet, l'Association des nations



# Shireen Abu Akleh a bien été abattue par un soldat israélien

**ISRAËL** L'armée reconnaît que la reporter américano-palestinienne a été atteinte par un tir d'un de ses hommes. Ses conclusions sont toutefois nuancées par des circonstances atténuantes. La justice israélienne ne donne pas plus de suite à cet assassinat d'une civile.

**L**a journaliste d'Al Jazeera Shireen Abu Akleh, tuée le 11 mai, a bel et bien été ciblée par des soldats israéliens, qui menaient ce jour-là des opérations en territoire occupé, à Jénine. Elle a été atteinte d'une balle à la tête alors qu'elle portait un casque et un gilet indiquant sa profession.

Quatre mois après cet assassinat, l'armée israélienne a enfin reconnu, lundi 5 septembre, que ce tir provenait d'un de ses soldats. Plutôt nuancées, les conclusions « finales » de son enquête insistent toutefois sur les circonstances atténuantes de cet acte. « Il y a une forte possibilité pour que madame Abu Akleh ait été touchée accidentellement », mais le tireur aurait « mal identifié sa cible et il en est désolé (...); cela n'aurait pas dû se produire, il n'a pas fait ça de manière délibérée », concède-t-on.

Ces affirmations ont été entérinées par le procureur militaire, pas question d'ouvrir une enquête criminelle sur la mort d'un civil lors d'une opération. Cette procédure est ignorée, l'affaire est classée.

L'Autorité palestinienne et Al Jazeera avaient immédiatement

accusé l'armée israélienne d'avoir tué Shireen Abu Akleh. Des enquêtes journalistiques avaient apporté les preuves d'une « attaque ciblée », notamment la chaîne de télévision américaine CNN qui s'appuyait sur plus d'une dizaine de vidéos montrant de quelle façon la journaliste avait été tuée.

## DES FUNÉRAILLES CIBLÉES PAR LA POLICE

Des images « corroborées par huit témoins oculaires, un expert en acoustique et un expert en armement », avait alors précisé le média. Des vidéos révélaient également qu'un Palestinien venu porter secours à la reporter avait été précisément ciblé.

Les autorités israéliennes, quant à elles, s'étaient empressées d'imputer la responsabilité du drame aux Palestiniens. Elles continuent à soutenir cette affirmation, malgré toutes les révélations, ignorant jusqu'au rapport de l'ONU concluant à un tir de leurs troupes.

L'organisation de défense des droits humains israélienne, B'Tselem, qui dénonce cette position, attribue « le meurtre » de

la reporter à « la politique scandaleuse d'ouverture de feu dans les territoires occupés ».

Lors des funérailles à Jérusalem de Shireen Abu Akleh, suivies par une foule dense, la police israélienne avait attaqué à coups de matraque et de gaz lacrymogène les citoyens palestiniens porteurs du cercueil. La scène, d'une violence à peine imaginable en pareille situation, avait fait le tour du monde, suscitant l'indignation internationale.

L'ambassadeur de l'UE auprès d'Israël s'était dit, dans un tweet, « atterré par les scènes observées ». Une dizaine de journalistes présents sur les lieux avaient été « battus et interdits de filmer par les forces israéliennes », a rapporté de son côté Reporters sans frontières. L'association avait condamné « avec la plus grande fermeté ces attaques, qui sont d'autant plus inacceptables et choquantes dans un contexte de recueillement funéraire ». Elle avait réclamé la création immédiate d'une enquête internationale indépendante sur les circonstances de l'assassinat de Shireen Abu Akleh. ■

**NADJIB TOUAIBIA**

fonctions dans un contexte économique explosif. Sur le plan -Unis, l'Australie et les membres du Commonwealth. ANDY BUCHANAN / AFP

d'Asie du Sud-Est (Asean) s'est engagée à renforcer sa coopération avec Londres dans les domaines de la lutte antiterroriste et de la cybersécurité, notamment. Liz Truss espère par ailleurs un accord d'ampleur avec New Delhi. « Nous devons nous assurer qu'il y a des avantages clairs à rester membre du Commonwealth et offrir aux nations une alternative claire à l'influence malveillante, croissante, de Pékin », énonce-t-elle en prélude à sa stratégie.

Londres participe d'ores et déjà à des exercices maritimes avec le Japon et les États-Unis, et a joué un rôle moteur dans la naissance de l'accord Aukus signé avec Washington et Canberra pour permettre aux Australiens de se doter de sous-marins à propulsion nucléaire. Pour la nouvelle première ministre, l'Otan est appelé à jouer un rôle global et non à se contenter d'un levier d'action euro-atlantique. Une référence à peine voilée à Taïwan et à la mer de Chine. ■

**CHRISTOPHE DEROUBAIX ET LINA SANKARI**

**« Nous devons (...) offrir aux nations une alternative claire à l'influence malveillante, croissante, de Pékin. »**

LIZ TRUSS,  
PREMIÈRE MINISTRE BRITANNIQUE



Shireen Abu Akleh, morte dans le camp de réfugiés de Jénine le 11 mai, est une victime de plus qui rallonge la liste des 55 journalistes palestiniens tués depuis 2020 par les forces d'occupation. AFP



# L'inquiétant développement de la multipropriété de clubs

**FOOTBALL** De plus en plus d'équipes professionnelles en Europe sont détenues par un même propriétaire. Un modèle économique qui permet de recruter et valoriser de jeunes talents à moindre coût, mais qui n'est pas sans dérive.

**L**e foot business est d'une créativité que même les auteurs de romans d'anticipation auraient du mal à égaler. Après la tierce propriété de joueurs ou TPO (third party ownership), soit la cession à un ou plusieurs tiers de droits économiques attachés à un joueur, interdite par la Fifa depuis 2015, la multipropriété de clubs de football ou MCO (multi-club ownership) fait un tabac. Engagé en Ligue des champions, Manchester City, à la tête d'une véritable multinationale du football, en est l'exemple emblématique. Sa holding City Football Group est propriétaire de pas moins de 11 clubs dans le monde, dont celui de Troyes (L1).

La France est souvent au cœur de cette politique d'achats. Cet été, deux nouveaux clubs hexagonaux ont été absorbés par des structures internationales. Lyon est devenu la propriété de l'homme d'affaires américain John Textor, actionnaire majoritaire de Botafogo (Brésil), Molenbeek (D2 belge) et présent au capital de Crystal Palace (Angleterre), tandis que le Red Star a été racheté par le fonds d'investissement, basé en Floride, 777 Partners, propriétaire du Standard Liège (Belgique), du Genoa (Italie) et du

Vasco de Gama (Brésil), en plus de détenir une participation dans le Séville FC. Au total, pas moins de 11 clubs français des trois premières divisions sont reliés à 36 autres équipes professionnelles à travers le monde.

## GÉNÉRER DE LA PLUS-VALUE

C'est la famille Pozzo, propriétaire en Italie de l'Udinese, qui au début des années 2010 a lancé cette tendance en se portant acquéreur de Watford puis Grenade, avant que City Football Group, propriété du cheikh Mansour, membre de la famille royale d'Abu Dhabi, ne s'en inspire. Si les investisseurs étrangers acquièrent des clubs tricolores, c'est en premier lieu en raison du rapport qualité-prix (moins de 100 millions d'euros pour les clubs de L1, sauf Lyon, cédé à 800 millions, en raison de ses nombreux actifs dont le stade neuf qui lui appartient - NDLR), la France étant un important bassin de joueurs et réputée pour son excellent système de formation. « La stratégie de ces consortiums, c'est d'avoir des viviers de joueurs plus importants, explique Christophe Lepetit, économiste du sport. Les clubs acquis permettent la détection de talents sur les marchés où ils évoluent, le tout dans un contexte d'intensification de la course à la détection de joueurs de plus en plus jeunes. »

Chaque écurie met en place une hiérarchie avec un club phare vers lequel remontent

## La France est réputée pour son excellent système de formation.

## ANALYSE



John Textor, nouveau propriétaire de l'Olympique lyonnais, et Jean-Michel Aulas, président du club, le 21 juin 2022. OLIVIER CHASSIGNOLE/AFP

à moindre coût les meilleurs joueurs avec pour objectif, à terme, de générer de la plus-value. « Lyon sera sûrement la locomotive sportive de son consortium, souligne l'économiste du Centre de droit et d'économie du sport à Limoges. Étant donné que le foot brésilien produit beaucoup de talents, on peut imaginer que des joueurs de Botafogo, un des grands clubs de Rio qui possède aussi un écosystème de détection implanté sur tout le continent, viennent à l'OL pour s'adapter au football européen et disputer la Ligue des champions. Ensuite, ils pourraient être transférés vers un grand club européen moyennant 60, 80 ou 100 millions d'euros. » Dans cette galaxie, la présence de Molenbeek n'est pas anodine. « La Belgique produit pas mal de talents mais possède aussi des connexions historiques avec le continent africain, avec lequel il peut y avoir des passerelles », précise Christophe Lepetit.

Le club phare d'un conglomérat peut aussi, si sa masse salariale est trop élevée en raison d'un effectif trop important, prêter de jeunes talents aux clubs de sa galaxie afin qu'ils s'aguerrissent. Un moyen déguisé qui permet de respecter le fair-play financier imposé par l'UEFA. D'autres dérives consistent à faire recruter des « pépites » par des clubs secondaires, avant qu'elles ne deviennent trop chères. Cet été, Troyes, qui appartient au City Football Group, a réalisé le transfert le plus cher de son histoire en faisant signer Savinho pour 6,5 millions d'euros (+ 6 millions de bonus). Le jeune Brésilien (18 ans) a été prêté immédiatement au PSV Eindhoven. Un transfert pour le moins étrange, qui permet ainsi à Manchester City de ne pas sortir du cadre du fair-play financier. Le club au-geois, lui, étant relegué à un simple maillon de la filière de formation. ■

NICOLAS GUILLERMIN

### COURSES HIPPIQUES AVEC P. ROSSO

**MERCREDI** à Meslay • Attelé • R1 • 1<sup>re</sup> course à 13h50 • G.N.T. • Niveau D • 16 partants (6+7+3) • 2.875 mètres • Corde à droite •

**LE BON FAVORI :**  
FARRELL SEVEN

**L'OUTSIDER REPÉRÉ :**  
HARIBO DU LOISIR

#### BASES

11. FARRELL SEVEN  
6. FAREGGIO MENUET  
12. DOUCEUR DU CHÊNE  
1. ÉVITA MADRIK

#### CHANCES

2. HARIBO DU LOISIR  
3. EASTON OF MY LIFE  
13. DJANGO DU BOCAGE  
8. EIRE D'HELIOS

### NOTRE CHOIX POUR LE QUINTÉ

**JEUDI** à Longchamp • Galop • R1 • 5<sup>e</sup> course à 18h20 • Plat • Handicap • 16 partants • 2.200 mètres • Corde à droite •

**LE BON FAVORI :**  
FINAL GESTURE

**L'OUTSIDER REPÉRÉ :**  
CHEEK TO CHEEK

#### BASES

4. RECOUP  
3. FINAL GESTURE  
9. ULTRASOUND  
11. INDYA

#### CHANCES

6. CHEEK TO CHEEK  
10. TOUNSIVATOR  
1. ASGAR  
8. GRAND TATAKAN

### RETROUVEZ L'HUMANITÉ SUR INTERNET

- [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)
- [facebook.com/humanite.fr](https://facebook.com/humanite.fr)
- [twitter.com/humanite\\_fr](https://twitter.com/humanite_fr)
- [linkedin.com/company/lhumanite](https://linkedin.com/company/lhumanite)
- [Compte lhumanitefr sur Instagram](#)







Chie Hayakawa livre un constat sans concession sur la société japonaise. EUROZOOM

# La mort ne leur va pas si bien

**CINÉMA** Un dispositif rend éligibles au recours à une euthanasie encadrée tous les Japonais de plus de 75 ans qui le souhaitent. Dans *Plan 75*, Chie Hayakawa dénonce, avec finesse, une course effrénée au profit.

**Plan 75, de Chie Hayakawa,  
Japon, France, Philippines, Qatar, 1h52**

**A**vec une trame quasi identique, Chie Hayakawa aurait pu signer une œuvre militante, frontale, fustigeant une dérive fasciste de la société japonaise. Dans *Plan 75*, un récit choral somptueux et délicat, la cinéaste s'engage dans une voie tout autre. Elle instille de la délicatesse dans un monde de brutes. Et c'est d'autant plus efficace que la violence et le cynisme sous-jacents à l'intrigue se font sous couvert du bien commun. À l'origine de *Plan 75*, il y a un court métrage homonyme du projet Ten Years After, initié par la productrice Eiko Mizuno-Gray, sur les problèmes sociaux dans le Japon du futur. Nul besoin de l'avoir vu pour comprendre et apprécier ce premier long métrage, lauréat d'une mention spéciale à la caméra d'or du dernier Festival de Cannes.

Ici, Chie Hayakawa opte pour un dispositif à cinq voix. Elle démonte sans emphase la course au profit en mettant sa caméra à hauteur d'humain. Le film s'ouvre par un massacre dans une maison de retraite, largement inspiré d'une tuerie de masse survenue en 2016 dans un centre d'accueil pour les handicapés à Sagami-hara. Un homme de 26 ans, ancien employé de l'établissement, avait exécuté 19 pensionnaires, prétendant agir pour soulager ■■■



la société et réclamant une loi autorisant l'euthanasie pour les personnes handicapées. L'assassin de *Plan 75* est du même acabit et prône lui aussi une élimination des « improductifs ». Chie Hayakawa use à merveille des possibilités de l'écriture cinématographique pour obtenir toute fascination ou complaisance à l'égard du personnage en le cantonnant dans la pénombre, le laissant constamment méconnaissable. Le hors-champ et la voix off lui permettent d'éviter tout recours au spectaculaire.

#### UNE CAMPAGNE OBSCÈNE D'EUGÉNISME ASSUMÉ

Le parti pris de la cinéaste est celui de la finesse et de l'élégance. Il n'en va pas de même pour les autorités du pays. Elles organisent une campagne d'eugénisme assumé avec le lancement du Plan 75. Censé répondre aux attaques répétées contre les personnes âgées, il concède aux seniors la capacité de recourir à une euthanasie encadrée. L'argumentaire est d'un rare cynisme : pour protéger les vieux, permettons-leur de choisir le moment de leur mort. Toute personne d'au moins 75 ans a le droit d'y recourir. En prime, elle bénéficie de 100 000 yens d'aide (un peu plus de 700 euros), qu'elle peut dépenser à sa guise. « Pour des vacances ou aller au restaurant », propose un jeune homme affable à l'une des candidates. Ici, l'entreprise de mort a un visage humain, serviable et disponible. Le contraste entre le côté avenant des petites mains du système et l'obscénité du processus donne encore plus de puissance au propos qui s'incarne dans un récit à cinq visages. Hiromu (Hayato Isomura) travaille pour le Plan 75. Ce recruteur est chargé d'aider et d'orienter les seniors désireux de profiter de cette éclipse anticipée. La candidature de son oncle, Yukio (Taka Takao), perdu de vue depuis des lustres, le place dans une situation incongrue. Dessaisi du dossier, il garde néanmoins le contact avec son parent. Également mailon du Plan 75, Yoko (Yumi Kawai) répond au téléphone à des personnes âgées en mal de dialogue. Le temps est compté mais elle finit par nouer une relation avec l'une d'elles, Michi (Chieko Baisho). Enfin, Maria (Stefanie Arianne), une aide-soignante philippine faiblement rémunérée, devient une petite main du système afin de soigner la maladie cardiaque de sa fille.

#### LA CULPABILISATION DES PERSONNES ÂGÉES QUI SE PERÇOIVENT COMME UN POIDS

Sans jamais rien asséner, faisant confiance à la puissance évocatrice de son cinéma, Chie Hayakawa livre un constat sans concession sur la société japonaise. Sa mise en scène met en valeur son sens du cadre et sa photo impeccable, son utilisation pertinente des silences, de la variation des valeurs de plan et de la lumière comme éléments pour caractériser les personnages et leur évolution. En toile de fond, le message est clair. Elle dénonce la destruction du lien familial, la culpabilisation des personnes âgées qui se perçoivent comme un poids, la cupidité de l'industrie, prête à tout pour engranger de nouveaux profits. Mais elle avance aussi quelques échappatoires pour contourner le visage avenant de cette économie prédatrice avec le retissage d'un lien intergénérationnel qui mettrait quelques grains de sable dans la machine bien huilée d'un prêt-à-penser odieux. Cette résistance s'accomplit sans tambour ni trompette, avec, par exemple, une partie de bowling où Yoko invite Michi, au mépris des consignes de son employeur. Chie Hayakawa souligne avec Maria l'importance des immigrés et leur rôle dans les métiers d'aide à la personne. Leur expérience et leur manière d'entretenir cette solidarité avec l'autre semblent être des pistes pour contrer cette société de la rentabilité à tout prix. ■

MICHAËL MELINARD

## Un retour à la vie avec la mémoire des autres

**CINÉMA** Alice Winocour propose une plongée sensible dans le trauma des victimes d'un attentat. Virginie Efira et Benoît Magimel servent avec force *Revoir Paris*, un film sensible, plein d'intelligence et de retenue.

*Revoir Paris*, d'Alice Winocour, France, 1h 43

Faire un film sur les attentats peut paraître de mauvais goût tant il n'est pas facile de traiter de la question douloureuse du terrorisme, des victimes, des familles et de leurs proches. Alice Winocour a pris son temps et, sept ans après l'attaque du Bataclan, met en scène avec le recul nécessaire un attentat dans une brasserie parisienne. Lors de sa présentation à la Quinzaine des réalisateurs, la cinéaste dira s'être nourrie de ses rencontres avec les survivants, dont son propre frère. La scène de l'attaque, filmée à même le sol, est sidérante, et rend compte de l'état de guerre vécu par ceux qui s'y trouvaient. Rafales d'armes automatiques, hurlements, bruit sourd des corps qui tombent, regards pétris de peur, résignation en faisant le mort dans l'espoir que ça aille vite ou, au contraire, rage de vivre en détournant l'horreur en instant de grâce où l'on se sent passionnément en vie, n'hésitant pas à embrasser un inconnu. La proximité de la mort brise

toute carapace sociale, comme souvent lors des guerres.

Mia (superbe Virginie Efira), traductrice à la radio, se trouvait là par hasard et, après un séjour de trois mois à la campagne, retourne à Paris. Elle tente de se remémorer ce qui s'est réellement passé à partir des moindres souvenirs, tant la blessure est forte. Elle se rend une fois par semaine à la brasserie pour essayer de recoller les morceaux de cette mémoire brisée, avec l'aide d'une association des victimes, créée via les réseaux sociaux. Elle y retrouve Thomas (Benoît Magimel, excellent) qui, lui, se souvient de tout, et notamment de la jeune femme. Il va l'encourager dans son obsession de savoir si celui qui lui a tenu la main pour l'extraire de la terreur est toujours vivant. Un cuisinier sans papiers qui, malgré ses blessures, disparaît dans la nature à l'arrivée des secours.

#### DES RENCONTRES INATTENDUES

L'histoire nous montre que l'après-attentat, s'il n'est pas simple, modifie les parcours existentiels et permet des rencontres inattendues. Sont amenés à parler ensemble des individus qui autrement se seraient croisés sans

se voir. En quête de vérité, et aidée secrètement par une serveuse (la seule ayant conservé son travail dans la brasserie, qui lui dira sa sidération à la vue du terroriste, calme et au visage d'ange), Mia fera la rencontre de travailleurs immigrés, découvrira des lieux qu'elle ne connaissait pas auparavant. Mia et Thomas sont-ils dans la passion ou plutôt dans une expression sauvage d'un désir de vie, blessés tous les deux, lui physiquement, elle moralement ? Elle ne parvient d'ailleurs plus à vivre avec Vincent, son compagnon, médecin (le trop rare Grégoire Colin). Comme si elle sentait que cette dramatique soirée avait très mal commencé à cause de lui. Il l'abandonne au cours du dîner sous prétexte d'une urgence. Elle se retrouve seule sous les balles. Thomas, lui, y était. Alice Winocour fait preuve de beaucoup de sensibilité. Par le mouvement de la caméra, la construction des plans, tout est capté avec précision, retenue et respect. Surtout, elle ne joue pas avec les émotions. Nulle sensiblerie. Simplement un regard humain sur des êtres pris dans la tourmente et qui essaient de retrouver le sens de la vie. ■

PIERRE BARBANCEY



Mia (Virginie Efira) tente de se remémorer ce qui s'est réellement passé à partir des moindres souvenirs.





Dans cette satire bon enfant, le cinéaste s'attaque à la bureaucratie et à ses dérives pernicieuses. TAMASA DISTRIBUTION

## Comment déterrer un cadavre pour toucher sa retraite

**CINÉMA** Les tribulations abracadabrantesques d'un Cubain qui tente de récupérer un document avec lequel son oncle, ouvrier modèle, a été enterré. Un classique hilarant de la comédie latino-américaine, signé Tomas Gutierrez Alea.

**La Mort d'un bureaucrate, de Tomas Gutierrez Alea, Cuba, 1966, 1h 24**

**R**édition bienvenue de *la Mort d'un bureaucrate* (1966), un joyau de la comédie latino-américaine du grand cinéaste cubain Tomas Gutierrez Alea (1928-1996), qui est à la fois une satire bon enfant du régime cubain et une charge contre certaines tendances archaïques héritées du monde capitaliste (on le voit dans le film lorsqu'est organisée une campagne farcesque intitulée « Mort à la bureaucratie »).

Pour le dire plus simplement, Gutierrez Alea s'en prend ici à l'esprit bureaucratique en général, ainsi qu'à ses dérives pernicieuses, présentes dans tous les régimes et sous toutes les latitudes, à Cuba comme ailleurs. On assiste aux tribulations abracadabrantesques de Juanchin, le neveu d'un ouvrier exemplaire récemment décédé – dont l'enterrement vient d'être célébré en grande pompe –, pour récupérer le livret de travail avec lequel celui-ci a été enterré. Un document indispensable pour permettre à la veuve du défunt d'obtenir une pension de réversion.

Tombant de Charybde en Scylla, en étant ballotté d'une administration à une autre et en faisant des allers-retours infructueux au cimetière, Juanchin ne voit plus qu'une seule solution : kidnapper le cadavre de son oncle, la nuit. Après quoi, il devra faire à nouveau le tour des services municipaux pour obtenir l'autorisation de réenterrer le mort.

Cet engrenage purement kafkaïen (on notera le clin d'œil au *Procès*) culmine avec

des scènes burlesques dignes des sommets du slapstick américain. On pense, par exemple, à Harold Lloyd lors d'une scène périlleuse ou bien aux frasques des fantasques Laurel et Hardy lors d'une bagarre mémorable dans le cimetière entre le directeur irascible et pointilleux des lieux – qui est le véritable « bureaucrate » du titre – et la famille du défunt. Un joyeux capharnaüm caractérisé par la surenchère et par une violence quasi festive.

### JUSTE, CINGLANT, AVEC UNE ONCE DE GROTESQUE

Par la même occasion, on trouve également quelques figures de fonctionnaires dignes de personnages de Tati (par leurs tics et leur gestuelle) dans les séquences se déroulant dans les dédales de l'administration. Bref, tout est formidablement juste et cinglant dans ce processus infernal et haletant, avec une once de grotesque – en prime, des effets proches du surréalisme lors des scènes de rêve.

Non seulement certains morceaux de bravoure sont inénarrables et la dynamique engendrée idéale, mais la diabolique vis comica de Gutierrez Alea se manifeste aussi par son sens du détail. Citons notamment une scène où, tout en discutant avec un fonctionnaire, son interlocuteur modifie discrètement l'orientation d'un modèle réduit de canon posé sur un bureau, car il est pointé vers lui. Orientation offensive que le fonctionnaire s'applique à rétablir tout aussi posément. Ce genre de notation non essentielle mais fort savoureuse est révélatrice de l'inventivité permanente de ce cinéaste plein d'esprit. On ne s'en lasse pas. ■

VINCENT OSTRIA

Un joyeux capharnaüm caractérisé par la surenchère et par une violence quasi festive.

## La femme à la moto

**CINÉMA** Premier long métrage évoquant le cross bitume, une pratique qui consiste à réaliser des acrobaties en milieu urbain, *Rodeo* introduit une figure féminine dans un univers très masculin.

**Rodeo, de Lola Quivoron, France, 1h 45**

**R**odeo a fait fureur à Cannes. Pas toujours pour les bonnes raisons. Il a, certes, reçu un flot de louanges pour sa liberté de ton ou les impressionnantes scènes de moto. Ça crisse, ça arrache de la gomme et ça envoie sévère. Mais la fascination de la cinéaste Lola Quivoron pour le cross bitume a irrité la fachosphère, qui a dénoncé son film, l'accusant d'y faire l'apologie de la délinquance. Critiques bien entendu émises sans l'avoir vu. C'est regrettable car ce *Rodeo* – volontairement sans accent pour se référer à l'acception anglo-saxonne du mot sans lui donner la connotation péjorative du français – vaut le détour.

### SE JOUER DES FRONTIÈRES DE GENRES

Ce premier long métrage est certes imparfait, éprouvant, très foutraque aussi. Mais la réalisatrice, diplômée de la Femis en 2016, envisage un cinéma naturaliste original, accueillant, à l'image une diversité de visages et d'origines souvent sous-représentée dans le septième art hexagonal. Malgré son ancrage dans le réel, renforcé par sa fréquentation assidue du milieu du cross bitume, Lola Quivoron assume délibérément la fiction. Aussi, les tentatives de Julia, jeune femme un peu voyou, grenade dégoupillée un peu manipulatrice, d'intégrer un gang de bikers nourrissent cette part fictionnelle. Tout comme les vols de motos dont elle s'est fait une spécialité avec un mode opératoire efficace : elle repère ses proies potentielles sur Internet, joue de sa propension à se transformer en jeune femme inoffensive qui attire la confiance, avant de filer avec la moto une fois montée dessus pour l'essayer. C'est l'un des pans de ce récit éclaté, où une figure féminine qui se joue des frontières de genres s'introduit dans un environnement hypermasculin. Il faut d'ailleurs qu'un drame survienne pour qu'elle puisse être à peu près acceptée par le groupe.

Mais *Rodeo*, c'est surtout la découverte d'une comédienne sidérante. La présence de Julie Ledru, interprète de Julia, renvoie au choc provoqué par Sandrine Bonnaire dans *Sans toit ni loi*, par Adèle Exarchopoulos dans *la Vie d'Adèle* ou par Hafsia Herzi dans *la Graine et le Mulet*. Souhaitons-lui une carrière aussi prolifique. Dans *Rodeo*, elle est insaisissable, animale, agressive, charmeuse, déroutante. D'autant que l'intrigue prend des chemins de traverse qui surprennent, et nous laisse dans l'inconfort. C'est la force et la faiblesse du film, selon qu'on accepte ou pas de se laisser porter par la fascination de la cinéaste pour une pratique décriée où le flirt avec la mort est permanent. ■

M. M.



# Une juge peut en cacher une autre

**TÉLÉVISION** Marilou Berry interprète avec bonheur une femme qui aime les éclairs au chocolat et ses amants tout autant que les affaires dont elle a la charge au tribunal. Une série drôle et bien écrite.

**Marianne, France 2, 21h 10**

**M**arianne est juge d'instruction. Dans son bureau, avec son fidèle greffier, Yves, elle voit défiler toute la société, du plus humble citoyen au plus fortuné. Marianne est surtout un personnage dont la liberté intérieure est totale. Elle n'utilise pas de détours pour s'adresser à celles et ceux qui atterrissent dans son bureau, et son franc-parler, très imagé, est totalement réjouissant. Interprétée avec brio par Marilou Berry, cette juge atypique, qui circule dans une 2CV bleue en écoutant à fond de la musique militaire, devrait rejoindre la capitaine Marleau (jouée par Corinne Masiero) dans le club très fermé des héroïnes hors normes.



Marianne Vauban, une juge d'instruction qui ne mâche pas ses mots. Personnage principal haut en couleur de cette saga policière.

## LA MAGISTRATE ANNE GRUWEZ, SOURCE D'INSPIRATION

Marianne n'est pas complètement une invention. Elle trouve son point de départ en la personne d'une juge bruxelloise bien réelle, Anne Gruwez, qui a fait les délices d'un documentaire de *Strip Tease* très populaire en 2017. En tirant les deux fils de l'humanité et de l'originalité de cette femme, les auteurs s'en sont donné à cœur joie. Initiée par Laurent Mondy, la série a été développée par deux anciens auteurs des *Guignols de l'info*, Franck Magnier et Alexandre Charlot. Et les deux hommes avouent s'être régalés dans

cette aventure, de l'écriture à la réalisation en passant par la rencontre avec Marilou Berry. « *Comme dans les Guignols, le bureau de la juge est une sorte de théâtre, immobile, qui ne vit que par la force des personnages et de leurs dialogues* », affirme le premier. Le second insiste sur la rencontre avec l'interprète principale : « *Franck et moi travaillons ensemble depuis vingt ans, nous nous comprenons à demi-mot. Avec Marilou, c'était une surprise, et vraiment une bonne surprise, d'avoir une relation si fluide, et le même type d'humour.* »

Mais Anne Gruwez n'est qu'« un point de départ », assurent les

scénaristes. Certes, le personnage aime manger sucré, comme elle, et a la justice au cœur. Mais Marilou Berry lui apporte d'autres caractéristiques : c'est une femme qui n'a pas de tabou, croque les hommes comme ses éclairs au chocolat. Et qui aime les autres. Elle est aux petits soins pour le policier qui l'accompagne, Raphaël Pastor (Alexandre Steiger, parfait en ronchon), victime d'une peine de cœur ; elle prend sous son aile le fils d'une jeune prostituée assassinée, dont elle n'a jamais pu résoudre le crime. Elle est originale et drôle, à l'écoute et tranchante. Et libre, intensément. ■

CAROLINE CONSTANT

# L'histoire de France vue au travers de son patrimoine viticole

**TÉLÉVISION** Confrontées aujourd'hui au dérèglement climatique, les vignes sont le fruit de siècles de labeur. Un récit captivant.



**L'Épopée des vignerons, France 3, 21 heures**

Pièce majeure du patrimoine national, le vignoble français méritait bien un documentaire au long cours. C'est chose faite avec celui que nous propose la réalisatrice Emmanuelle Nobécourt, s'appuyant sur de nombreuses archives et, surtout, les témoignages de vignerons d'aujourd'hui. Le film évoque bien sûr les grandes calamités naturelles, les ravages causés par des parasites tels le phylloxéra et le mildiou, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il relate également les luttes sociales qui ont secoué le Midi dans les années 1900, lorsque la région, première productrice de vin de table, fut confrontée à une crise de surproduction.

## NOTRE PINARD FAIT DE LA RÉSISTANCE

Devenu la « *boisson patriotique par excellence* » au lendemain de la Première Guerre mondiale, notre « pinard », comme on l'appelle, sera méthodiquement si-phonné par les Allemands lors du conflit suivant. Si une partie de la profession viticole sombre alors dans la collaboration avec l'occupant nazi, une autre s'illustre au contraire au sein de la Résistance. C'est le cas, par exemple, de Maurice Drouhin, propriétaire d'une exploitation à Beaune,

## PROGRAMME TÉLÉ



**La Grande Librairie, France 5, 21 heures**

Après quatorze ans d'existence, 500 émissions et 2000 invités, *la Grande Librairie* change de présentateur. Désormais c'est Augustin Trapenard qui recevra les écrivains à la place de François Busnel. Entre son émission culturelle sur France Inter, *Boomerang*, et ses émissions littéraires sur Canal Plus (*21 cm*) et sur BrutX (*Plumard*), Trapenard s'est révélé un passionné de livres, gourmand de la parole des auteurs.



**La Villa, Arte, 20 h 55**

Sous le soleil marseillais, Angèle (Ariane Ascaride), Joseph (Jean-Pierre Darroussin) et Armand (Gérard Meylan) se retrouvent dans la grande villa de leur père, qui décline progressivement vers la mort. Quand débarquent de jeunes migrants clandestins, ils tentent de les aider. Combattre rallume leur flamme intérieure. Un film de Robert Guédiguian, en forme d'ode à la lutte collective et à l'espoir.

LAURENT ETRE





# Sobriété énergétique : pour qui? Pourquoi?

Alors que le gouvernement va présenter un projet de loi et suite aux propos d'Emmanuel Macron, les citoyens s'interrogent concernant les finalités environnementales, économiques et sociales.

**La réponse au réchauffement climatique et à l'enjeu économique ne doit pas s'appuyer sur les seuls individus mais aussi sur les acteurs publics.**

**C**et été a battu des records de températures, avec des événements climatiques extrêmes. L'hiver qui s'annonce sera tout aussi compliqué dans un contexte de crise énergétique mondiale mais aussi de très faible disponibilité de notre parc nucléaire. La crise climatique est déjà là et s'enchevêtre avec d'autres crises. Face à cette situation, une solution commence à émerger : la sobriété, pourtant portée depuis des années par plusieurs acteurs et associations. C'est la solution pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre, réduire notre dépendance énergétique, mais aussi les factures d'énergie des ménages. Encore considérée, il y a peu, comme un retour à la lampe à huile, il aura fallu le début de la guerre en Ukraine et une crise historique pour qu'elle soit au cœur des discussions sur la transition énergétique. Le 3<sup>e</sup> volet du rapport du Giec, paru en avril 2022, évoque pour la première fois la sobriété comme levier pour atteindre la neutralité carbone. Il la définit comme suit : « *Un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui évitent la demande en énergie, matériaux, sol et eau, tout en offrant à chacun une vie décente dans les limites planétaires.* »

Loin d'être restreinte au seul domaine de l'énergie, la sobriété vise nos modes de consommation de façon beaucoup plus globale. Elle ne doit pas être perçue comme un « serrage » de ceinture ponctuel face à une situation de tension, mais correspondre à une réponse de long terme. Les Français voient déjà l'intérêt de ce changement social, avec 72% d'entre eux qui la considèrent comme une solution souhaitable pour lutter contre le



**ZÉLIE VICTOR**  
Responsable de la transition énergétique au Réseau Action Climat

changement climatique. Mais il s'agit d'aller plus loin que les incitations aux petits gestes. La sobriété ne repose pas uniquement sur des transformations de comportement des individus. Elle doit au contraire être soutenue par l'ensemble des acteurs, y compris les décideurs publics. Le lancement des groupes de travail sur la sobriété par le gouvernement

acte la prise de conscience de notre « ébriété » énergétique et de l'ampleur de la crise actuelle en mettant à contribution l'intégralité des acteurs concernés, allant des entreprises à l'État lui-même. Mais parler de sobriété ne suffira pas à réduire les consommations.

Les mesures concrètes à adopter sont nombreuses. Dans les transports, par exemple, un report des voyageurs vers des modes moins polluants doit être fait en réduisant les distances nécessaires de la vie quotidienne avec une politique d'aménagement du territoire, en repensant l'organisation

**Ce n'est pas un « serrage » de ceinture ponctuel, mais une réponse de long terme.**

du travail et des loisirs, ou en réduisant la place de la voiture. Un autre exemple peut être la régulation de la publicité pour les activités énergivores. Pour être acceptées, chacun devra s'y engager : citoyens, collectivités, acteurs privés, mais aussi État. Nous ne pouvons pas continuer à dépendre des énergies fossiles, source principale des crises que nous traversons. Pour en sortir, créer un monde plus sobre et plus juste est nécessaire... en plus d'être souhaitable! ■



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Lire l'étude de **Destin commun** de 2022.

Lire les articles sur le site **revue-progressistes.org**

**Si des efforts doivent être engagés pour lutter contre le dérèglement climatique, c'est aux plus riches, plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub>, de les prendre en charge.**

**A**lors que le dérèglement climatique montre des signes avant-coureurs inquiétants (canicule, sécheresse, incendies...), le débat sur les solutions à mettre en œuvre pour atténuer, s'adapter, contrer le réchauffement climatique prend de l'ampleur. Ainsi, la question de la sobriété énergétique est avancée comme un des leviers nécessaires. Le gouvernement annonce vouloir réduire de 10% la consommation d'énergie en deux ans par rapport à celle de 2019.

Deux notions distinctes sont associées à cette mutation. D'abord, l'efficacité énergétique : c'est-à-dire consommer moins d'énergie pour des usages identiques. Cela passe par des technologies. Deuxièmement, la sobriété énergétique. Pour tout un chacun, c'est l'idée d'éviter les consommations excessives ou inutiles, de lutter contre les gaspillages.

Si la sobriété est nécessaire, utile, la question de savoir qui doit faire des efforts, et dans quelles proportions, reste un enjeu majeur d'efficacité. À titre d'exemple, les déplacements en jet privé des plus riches représentent une empreinte carbone démesurée par rapport à celle du « Français moyen ». Ainsi, le milliardaire Bernard Arnault a émis en un mois autant de CO<sub>2</sub> qu'un Français le fait en dix-sept ans. On comprend avec cet ordre de grandeur qu'on ne peut demander les mêmes efforts à tous ! La sobriété, c'est surtout pour les riches, ceux qui polluent le plus. Mais elle ne doit

**VALÉRIE GONÇALVÈS**  
Responsable de la commission énergie du PCF  
**ALAIN PAGANO**  
Responsable de la commission écologie du PCF  
**AMAR BELLAL**  
Rédacteur en chef de *Progressistes*

pas servir à restreindre les populations, alors que d'immenses besoins sont à satisfaire. Dire cela, c'est souligner l'effet démobilisateur qu'aurait une politique gouvernementale qui ne demanderait aucun effort contraignant aux plus gros émetteurs de carbone, en continuant de monnayer des

droits à polluer, et qui se cantonnerait à culpabiliser les ménages moyens et à les renvoyer aux écogestes et pratiques individuelles, les enjoignant de se restreindre. Les Français les plus pauvres sont déjà soumis à une sobriété contrainte. L'inégalité de traitement, l'injustice seraient comprises. La sobriété énergétique doit s'inscrire dans l'objectif de la neutralité carbone en 2050 et doit concerner prioritairement pétrole, charbon et gaz, qui doivent diminuer le plus rapidement possible et être relayés par le nucléaire et les énergies renouvelables les plus faiblement carbonées, qui elles ne doivent pas subir de sobriété mais plutôt un fort développement. Cela fait partie des scénarios crédibles qu'envisage le Giec pour lutter contre le réchauffement climatique.

Enfin, on attend d'un homme d'État qu'il dise en parlant d'écologie : « *Le citoyen ne peut pas tout.* » Arriver à la sobriété énergétique demande des politiques volontaristes de l'État - développement des transports en commun, du ferroviaire, rénovation thermique des logements, développement de la recherche pour réduire la consommation de nos appareils... - de nature à réduire fortement la consommation énergétique. C'est ce que proposent les communistes, avec Fabien Roussel, et les nombreuses propositions faites dans le programme des « Jours heureux ». ■

**Les Français les plus pauvres sont déjà soumis à une sobriété contrainte.**



# Les «chantillyonneurs» de Montargis face à la justice

Devant le tribunal, les deux enseignants qui avaient aspergé Jean-Michel Blanquer de chantilly en juin ont nié toute violence, expliquant vouloir défendre leur métier. Condamnés à une peine symbolique, ils ont fait appel.

Montargis (Loiret), envoyé spécial.

« **L**a science ne recense aucun cas de traumatisme faisant suite à une projection de chantilly. » Dans le décor un peu vieillot du tribunal correctionnel

de Montargis (Loiret), la phrase proférée avec le plus grand sérieux par le célèbre psychanalyste Gérard Miller ne suscite que quelques sourires discrets. Pourtant, ce lundi 5 septembre, l'affluence est exceptionnelle. Principalement des soutiens de Christophe Vilain et Olivier Decool, plus connus comme les «chantillyonneurs» de Montargis. La séquence avait fait le tour des réseaux sociaux : le 4 juin, en pleine rue et à une semaine du premier tour des législatives, ces deux enseignants avaient aspergé de chantilly en bombe Jean-Michel Blanquer, en campagne pour devenir député.

## «BLAGUE PÂTISSÈRE»

C'est de ce geste qu'ils répondaient, lundi, l'ex-ministre de l'Éducation nationale ayant porté plainte. Mais, à l'appel de son nom par la présidente, nulle réponse : ni absent, ni même représenté, il a préféré laisser le ministère public porter seul l'accusation de « violence en réunion n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail ». Cité comme témoin par la défense, Gérard Miller y voit un possible symptôme de querulence, un « délire de revendication » qui se manifeste par « des recours excessifs en justice ». Pour celui qui en est atteint, poursuit-il, « ce n'est pas la réponse judiciaire qui importe : c'est le fait même d'aller en justice ». Ce qui, conclut-il, « témoigne d'une forme de mépris des institutions ».

Mais, puisque la justice a été convoquée, il fallait qu'elle passe. Les débats ont donc tourné autour de la question de la violence du geste, que contestent les deux professeurs. Olivier Decool invoque un « humour potache », Christophe Vilain une « blague

pâtissière ». Tous deux insistent sur l'absence de tout contact physique entre eux et l'ex-ministre - Olivier Decool ayant à l'inverse vu sa chemise déchirée par l'un des gardes du corps de ce dernier. Mais pour le procureur, il s'agit bien d'une « agression violente et humiliante ». Jean-Michel Blanquer a été « offensé dans sa dignité et choqué », au nom de quoi il requiert pour chacun 1 000 euros d'amende et... un stage de citoyenneté.

S'agissant de deux quinquagénaires, agents du service public en poste depuis de longues années dans deux collèges en



Christophe Vilain et Olivier Decool travaillent depuis de longues années dans des collèges en éducation prioritaire. SAMIR MAOUCHE

éducation prioritaire de l'agglomération montargoise, l'ironie de cette demande paraît déplacée. Car les débats judiciaires n'ont pu empêcher la réalité de faire irruption dans la salle surchauffée.

## LASSITUDE, DÉFIANCE, BURN-OUT

« Dans mon travail, je gère la misère au quotidien », a ainsi expliqué Olivier Decool, racontant comment, quelques semaines avant les faits, il avait appris que, faute de budget, il ne pourrait même pas acheter de la peinture pour apporter la touche finale au projet de sculptures qu'il menait à bien avec les

classes de 6<sup>e</sup> de son collège. Sculptures qui furent tout de même exposées, fin mai, au Salon du livre de Montargis... visité par Jean-Michel Blanquer. Christophe Vilain, lui, était aux rangs des volontaires, pendant la crise du Covid, pour accueillir les enfants des personnels soignants. Pour lui, « la chantilly, ce n'est pas grand-chose vis-à-vis de la violence qu'a représenté le ministère Blanquer pour les élèves et les personnels ».

## «L'INSTITUTION SE DÉDOUANE»

Autre témoin cité par la défense, l'ergonome Dominique Cau-Bareille ne dit pas autre chose. Cherchant à expliquer leur geste en le resituant dans son contexte, elle évoque « la succession de réformes qui génère lassitude, épuisement, souffrance » ; l'évolution du comportement des élèves et des parents désormais fait de « défiance, agression, remise en cause » et, au final, un engagement dans le métier qui finit par « générer burn-out, dépressions, suicides », alors que la seule réponse institutionnelle est faite de divers numéros verts. « Ce n'est pas satisfaisant. L'institution se dédouane d'une vraie réflexion sur les conditions de travail. » Pour l'universitaire, les deux «chantillyonneurs» ont au contraire refusé d'intérioriser leur souffrance et « ont voulu interpeller Blanquer sur son bilan : leur geste témoigne d'une colère qui s'amplifie ».

Syndiqués tous les deux (ils sont d'ailleurs soutenus localement par les syndicats SUD éducation, Snés-FSU et CGT Educ'action), ils ne disent pas autre chose : « Nos moyens de contestation habituels ne fonctionnaient pas sous Blanquer, explique Olivier Decool, on se demandait comment retrouver l'attention. » Pour cela, le tribunal les a finalement reconnus coupables et condamnés à 300 euros d'amende, sans inscription au casier judiciaire. Une sentence dont ils ont immédiatement fait appel. Parce que l'objectif d'une « victime » comme Jean-Michel Blanquer, « c'est de casser les services publics », justifie Olivier, tandis que son compère complète : « Nous aimons notre métier, nos élèves, nous continuerons à les défendre. » ■

OLIVIER CHARTRAIN